

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR
de BUREAU



IMPRIMANTE
COULEUR
OFIS

IT. Services. People. You trust.
01 600 00 00

185 500 FCFA

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3341 du Mardi 12 Novembre 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse d'Evry (France)

**«On savait que
Mgr Bienvenu
Manamika
Bafouakouahou
serait évêque»**



(P.11)

C.h.u (Centre hospitalier
et universitaire) de Brazzaville

**Matinée scientifique avec
le Dr Katy Perlemuter
sur le diabète et
l'hypertension artérielle**

(P.5)

Point de vue

**La corruption en
Afrique: les leçons à
tirer du dernier message
de l'ancien président
gabonais Omar Bongo**

Par Michel Makita-Nguelolo. (P.15)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement
vos offres d'emploi

Commission nationale

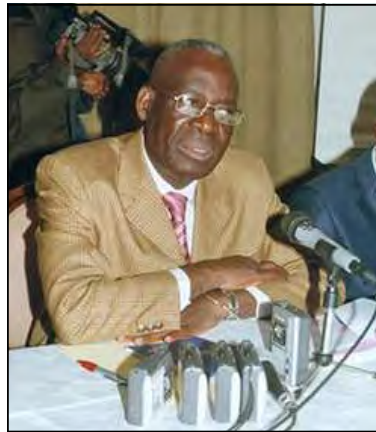
de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

**Le rapport 2013
est accablant
pour certains
opérateurs
économiques!**



Lamyr Nguélé (P.3)

Ministère du travail et de la sécurité sociale



**Florent Ntsiba
a sonné la fin
du calvaire des
nouveaux
retraités de 2012**

(P.3)

Kinkala, commune urbaine et chef-lieu
du département du Pool

**Mieux comprendre
les symboles
et distinctions
honorifiques de
la République**

(P.5)



Photo de famille.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94
Service Gestion Administrative des Marchés,
Affaires Juridiques et Contrats

AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°011/BEAC/ BRAZZAVILLE/2013

«POUR LA REHABILITATION DE LA FONTAINE JETS D'EAU A LA DIRECTION NATIONALE DE BRAZZAVILLE»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser les travaux de réhabilitation de la fontaine jets d'eau à la Direction Nationale, à Brazzaville.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour les travaux de réhabilitation de la fontaine jets d'eau, à Brazzaville.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 150 000 (cent cinquante mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposés contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion Administrative des Mar-

chés, Affaires Juridiques et Contrats, porte n° 403, 4^{ème} étage, au plus tard, le lundi 09 décembre 2013, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N° 011/BEAC/BRAZZAVILLE 2013», à l'adresse ci-après: Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue du Sergent MALAMINE, Rond-point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le lundi 09 décembre 2013, à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2013.

Le Président de la Commission Ad Hoc,

Gilbert BOUPOUNZA

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassanza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville; B.P: 755 - Tél.: 06-826-42-83
E-mail: notariat_opandet@yahoo.fr
République du Congo

QUAD KNIGHT INTERNATIONAL

En sigle «Q.K.I.»

Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: 2.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Pointe-Noire, 11, Avenue Fayette Tchitembo, Immeuble Congo Telecom,
3^e étage - Centre-ville/République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 14 Septembre 2013, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: QUAD KNIGHT INTERNATIONAL, en sigle «Q.K.I.», dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL SOCIAL: Le capital social de la société est fixé à deux millions (2.000.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Pétrole, Gaz, Construction, Mines;

DENOMINATION: la société prend la dénomination «QUAD KNIGHT INTERNATIONAL», en sigle «Q.K.I.»;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 11, Avenue Fayette Tchitembo, Immeuble

Congo Telecom, 3^e étage - Centre-ville, en République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Est nommé gérant de la société: Monsieur LEBELA NGABANGUI Wilfrid, qui accepte;

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1^{er} Octobre 2013;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 12 DA 2337.

Pour Avis,
Maître Gilbert OPANDET,
Notaire



Acer Aspire E1-530

Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



Le Programme neuf LES SYLPHYDES à Brazzaville, République du Congo

La Résidence « Les Sylphides » bénéficie d'un emplacement à la fois sécurisé, très pratique, et au calme, à proximité immédiate de la Présidence de la République, du marché du Plateau centre ville, des commerces, d'une pharmacie, des établissements scolaires, et des principaux services publics.

Les déplacements sont facilités grâce à la proximité de deux artères majeures reliant l'aéroport de Maya Maya au centre ville de Brazzaville.

Déclinés du 3 au 4 pièces allant de 100 m² à 130 m², les appartements s'ouvrent sur une terrasse surplombant un jardin. Dans le hall, un sas sécurisé par un digicode contrôle l'accès aux étages. Les appartements sont distribués à partir du premier étage, le sous-sol et le rez-de-chaussée étant dévolus à des parkings individuels. Chaque appartement dispose de 2 parkings privés. Le parking est accessible à partir de la rue grâce à une porte coulissante gérée par une



Quartier résidentiel - Immeuble de grand standing - Vente en VEFA.
Appartements 3 et 4 pièces

télécommande.

L'immeuble de six étages comporte un ascenseur desservant tous les étages et toutes les commodités nécessaires au Congo (bâche à eau, surpresseurs, groupe électrogène, gardiennage 24h/24, syndic de copropriété...)

Contacts: GESTRIM
OCEAN BRAZZAVILLE

Téléphone: (+242) 06 639
68 83/(+242) 05 721 62 25
e-mail:

contact_bzv@gestrimocean.com
commercial_bzv@gestrimocean.com
Lun - ven: 8h - 12h / 15h - 18h
Sam: 8h - 13h

Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

Le rapport 2013 est accablant pour certains opérateurs économiques!

Le président de la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguelé, a présenté à la presse, jeudi 7 novembre 2013, au siège de ladite commission, à Brazzaville, son rapport annuel 2013. Ce rapport est accablant pour certains opérateurs économiques, et critique sur la gestion des fonds publics. Il met en lumière des magouilles, qui ont fait perdre des milliards de francs Cfa à l'Etat congolais. Présentant le rapport à la presse, Lamy Nguelé a affirmé que les résultats des enquêtes et investigations de la commission anti-corruption ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation. «*Ils sont fiables et crédibles, puisqu'ils obéissent à la règle qui veut que le principe du contradictoire soit respecté. Avant la rédaction dudit rapport, la commission a communiqué aux administrations mises en cause, les résultats de ses investigations et a requis leur réponse écrite dans un délai qui leur a été impartit*», a-t-il dit.



Les membres de la commission.

Le rapport 2013 de la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude est structuré en deux parties: la première porte sur les enquêtes et investigations dans les administrations publiques, et la seconde sur le renforcement des capacités de lutte contre la corruption. Il met à nu les faiblesses et la mauvaise gestion de la chose publique. Dans le cadre des chantiers de la municipalisation accélérée, la commission a révé, par exemple, que sur 311 chantiers à problème contrôlés dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Cuvette et Likouala, 90 ont été, totalement, achevés, 33 en cours d'exécution et 188 abandonnés ou inexistant. Pour Lamy Nguelé, l'une des

prérogatives dévolue à sa commission est de transmettre les dossiers au procureur de la République, lorsque les faits de corruption sont avérés. «*S'agissant des dossiers de la municipalisation de 2004, 2005, 2006 et 2007, la commission s'est heurtée à un principe de droit selon lequel: Il n'y a pas crime, il n'y a pas peine sans une loi. Aucune infraction, aucune peine n'existaient, à l'époque, en matière de passation et d'exécution des marchés publics. Ce vide juridique est, aujourd'hui, comblé avec la loi n°31/2012 du 11 octobre 2012 déterminant les infractions et les peines applicables en matière de passation et d'exécution des marchés. Toutefois, les dossiers litigieux de la municipalisation des années précitées seront transmis au tribu-*

nal de grande instance de Brazzaville, siégeant en matière administrative, pour que les sommes indûment perçues par les adjudicataires récalcitrants soient remboursées à l'Etat congolais», a-t-il fait savoir. Sur le contrôle du patrimoine immobilier de l'Etat, le président Lamy Nguelé a précisé que la commission a observé des dysfonctionnements dans les services de la direction centrale des logements et des bâtiments administratifs. Face à ce constat, un certain nombre de recommandations ont été formulées à l'endroit du ministre des finances et du secrétaire général de la présidence de la République, tendant à procéder à la nomination d'un nouveau régisseur du trésor public auprès de cette direction; la

réduction des délais de signature des contrats de bail et de concession; la mise en place d'une commission mixte chargée de contrôler les conditions d'acquisition des logements administratifs par les personnes physiques ou morales de droit privé. S'agissant de l'application des mesures de gratuité dans le secteur de la santé, la commission, a dit Lamy Nguelé, a noté une nette satisfaction, en ce qui concerne les traitements de la tuberculose et le V.I.H-sida. En revanche, il a indiqué que des dysfonctionnements ont été constatés sur la gratuité de la césarienne et des autres actes obstétricaux ainsi que celle du paludisme. «*Un rapport a été adressé au président de la Ré-*



Lamy Nguelé.

publique». Abordant le point sur la gestion et l'attribution des bourses universitaires au cours des années 2010-2011, Lamy Nguelé a signifié que des anomalies ont été relevées. «*Les bourses locales, les étudiants étaient payés en numéraires et les bourses des étudiants retardataires, absents lors de la paye ou décédés, n'étaient pas reversés au trésor public, encore moins aucune justification n'était donnée à ce propos; les étudiants se trouvant en République Démocratique du Congo sont obligés de venir à Brazzaville percevoir la bourse; les*

bourses des étudiants en formation en Afrique du Sud sont perçues quelquefois, par les parents qui résident à Brazzaville», a-t-il souligné.

Quant à l'affaire des enlèvements frauduleux des conteurs au Port autonome de Pointe-Noire, le président de la commission anti-corruption a mis un accent particulier sur le groupe d'opérateurs économiques véreux ayant à sa tête M. Bayidi-Mamadou, alias «Moulayis», «pris la main dans le sac».

Selon lui, le mode opératoire de ce groupe d'opérateurs économiques consistait à contourner le scanner, l'établissement de 404 fausses déclarations hors système informatique des douanes, l'usage de faux et imitation des signatures des inspecteurs de visite des douanes, détournement des destinations privilégiées des conteurs au régime suspensif. «*La commission de lutte contre la corruption a mené les enquêtes et les investigations et a décelé la somme de 4 milliards 454 millions 136 francs Cfa comme préjudice subi par l'Etat congolais*», a déclaré Lamy Nguelé, qui, par ailleurs, a expliqué que ce dossier a été transmis au procureur de la République, en octobre 2012, pour des poursuites pénales. Mais, il n'a pas précisé si la justice s'est mise en branle.

En ce qui concerne la deuxième partie du rapport, le président de la commission de lutte contre la fraude a plutôt, parlé des actions que, sa commission a menées en 2012, avec ses partenaires tant nationaux qu'internationaux.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère du travail et de la sécurité sociale

Florent Ntsiba a sonné la fin du calvaire des nouveaux retraités de 2012

Dans une communication qu'il a faite à son cabinet, lundi 4 novembre 2013, le ministre d'Etat Florent Ntsiba, ministre du travail et de la sécurité sociale, a annoncé que les fonctionnaires ayant fait valoir leur droit à la retraite, en 2012 vont commencer à toucher leurs pensions, à partir de décembre 2013 et cela concerne «*l'ensemble des nouveaux pensionnés de 2012 disposant de leurs arrêtés de concession de pension publiés*». Voici un extrait de la communication du ministre d'Etat Ntsiba dans laquelle il parle de la mise en œuvre de l'automatisation de la retraite au niveau de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires).

«*Le départ à la retraite était devenu synonyme d'une attente de quatre à sept ans, sinon plus, dans d'autres cas, pour le nouveau pensionné, avant de percevoir sa pension. Du fait des délais longs et éprouvants entre le départ à la retraite et la perception de la pension, certains agents de l'Etat n'ont, malheureusement, pu jouir de ce droit. La résignation aux pratiques humiliantes et dévalorisantes a, parfois, constitué l'ultime recours pour d'autres nouveaux retraités confrontés à leur quotidien*». «*L'automatisation de la retraite, c'est l'exigence de raccourcir les délais entre le départ à la retraite et le versement de la pension, afin que l'attente avilissante subie par le nouveau retraité, avant de percevoir sa pension, cède la place à une prise en charge immédiatement assurée. Soucieux du bien-être de l'ensemble de ses compatriotes, le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, avait déjà décidé de relever le niveau des plus basses pensions pour revaloriser le seuil minimal du pouvoir d'achat des retraités*». «*Dans cet élan de cœur et de*

raison, sensible à la situation préoccupante des nouveaux retraités ne jouissant pas de leur pension durant plusieurs années, le gouvernement a engagé la liquidation des droits à pension des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012. Les arrêtés de concession de pension déjà signés et publiés concernent, actuellement, 1.047 agents de l'Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite en 2012. Le reste des dossiers est en cours de traitement ou en attente du recueil de la biométrie, principalement pour les nouveaux retraités résidant à l'intérieur du pays». «*Ce jour, l'automatisation de la retraite est effective, du point de vue administratif à la Caisse de retraite des fonctionnaires (C.r.f). Son opérationnalisation a été conditionnée par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à la prise en charge des nouveaux pensionnés. Sur décision du Conseil des ministres, les charges d'investissement de la C.r.f sont, désormais, prises en charge par le budget de l'Etat. Dans la même optique, le paiement des arriérés et arriérés dudit organisme relève, à présent, de*

la compétence de la Caisse congolaise d'amortissement (C.c.a)». «*Ces deux décisions du Conseil des ministres offrent à la C.r.f l'opportunité d'assurer la prise en charge des nouveaux pensionnés de 2012, au cours des mois de novembre et décembre 2013, grâce à un effort interne de gestion porté par la disponibilité des ressources initialement affectés à l'investissement et l'apurement des divers arriérés. Ainsi, pour le gouvernement et en considération des ressources disponibles, la prise en charge des nouveaux pensionnés de 2012 ayant des arrêtés de concession de pension déjà publiés devait s'effectuer, pour une partie, en novembre 2013 et, pour le reste, en décembre 2013*». «*Mais, au terme des concertations avec le bureau du collectif des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012, cette prise en charge s'effectuera en décembre 2013 et concernera l'ensemble des nouveaux pensionnés de 2012 disposant de leurs arrêtés de concession de pension publiés. Cette prise en charge se poursuivra en 2014, au fur et à mesure de la publication des arrêtés de concession de pension. Un collectif budgétaire est en cours de mise en place, pour permettre le redéploiement et l'affectation des ressources ainsi rendues disponibles à la prise en*



Florent Ntsiba.

charge des nouveaux pensionnés de 2012. Le gouvernement a donc l'avantage d'annoncer l'effectivité et le démarrage de la prise en charge des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012 et ayant leurs arrêtés de concession de pension déjà publiés. En novembre et décembre 2013, les prestations sociales atteindront, respectivement, 3.422.800.000 francs Cfa et 3.520.000.000 francs Cfa, soit une proportion de 86% et 88% des recettes totales de la C.r.f. La prise en charge des nouveaux pensionnés de 2013, qui interviendra en 2014, bénéficiera des avantages induits par la réforme en cours de notre système de sécurité sociale».

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Témoignages

Après l'assassinat de deux journalistes de R.f.i, j'ai réalisé l'importance de l'information pour la société

L'assassinat odieux et crapuleux des journalistes de Radio France Internationale (R.f.i), Ghislaine Dupont



Claude Verlon et Ghislaine Dupont (Ph. Rfi)

et Claude Verlon, le 2 novembre à Kidal, au Nord du Mali, a révolté les auditeurs de cette chaîne de radio. Pour ma part, j'ai été tétanisé par cet acte barbare. Ce crime a eu sur moi un effet révélateur: j'ai réalisé l'importance de l'information pour la société. J'ai réalisé surtout à quel prix cette information est recherchée, collectée et diffusée par les journalistes. Héros méconnus, souvent vilipendés au gré de positions partisans, poils à gratter pour certains, j'ai encore plus de respect et d'admiration pour ces professionnels, qui ont choisi d'éclairer notre lanterne, avec abnégation.

Merci, Ghislaine; Merci, Claude!

Gervais BOUTOTO (Cadre de banque- Brazzaville)

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défilants toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Ordinateur portable SAMSUNG

Processeur Intel
Ecran 15.6"
2 Go de RAM
320Go de disque dur
GARANTIE 1 AN

199.000
FCFA HT

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Dans la limite de stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers.



Aéroports du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE –
– POINTE NOIRE – OLLOMBO

1. OBJET DE LA CONSULTATION:

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis SASSOU NGUESSO d'Ollombo.

2. FORME DE LA CONSULTATION:

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3. DECOMPOSITION DU MARCHÉ:

Le marché est décomposé en cinq lots:

Lot N°1: BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aéroport BZV.

Lot N°2: BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-

chaussée et du sous-sol de l'aéroport de BZV.
Lot N°3: BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aéroport de BZV.

Lot N°4: PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport de PNR.

Lot N°5: OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport d'Ollombo.

4. CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION:

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de

publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

5. DATE DE REMISE DES OFFRES:

La date limite de remise des offres est fixée au:

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

6. VALIDITE DES OFFRES:

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise.

Kinkala, commune urbaine et chef-lieu du département du Pool

Mieux comprendre les symboles et distinctions honorifiques de la République

«Pour une meilleure connaissance, une gestion plus rationnelle et un respect strict des symboles et distinctions honorifiques de la République», tel est le thème du séminaire sur les journées de la grande chancellerie des ordres nationaux organisé par la présidence de la République, qui s'est tenu, du 8 au 9 novembre 2013, au centre des métiers, à Kinkala, commune urbaine et chef-lieu du département du Pool. Ce séminaire a regroupé quatre cents participants, sous le patronage du ministre Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, en présence du grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, du vice-amiral Pierre Ngombé, ministre chef de la maison militaire du président de la République, des conseillers du président de la République, du préfet, Jean-Michel Shanga, du président du conseil départemental, Fidèle Kanza, du sous-préfet de Kinkala, Joseph Kitsadi, de l'administrateur-maire, Anne Marie Bernadine Malonga, et des autorités locales de la force publique.

Les journées de la grande chancellerie des ordres nationaux ont consisté à mieux faire connaître aux cadres du département du Pool, à mieux faire connaître les symboles de la République et le fonctionnement des ordres nationaux. «Comment pourrions-nous avoir un idéal commun et aspirer à bâtir une nation si, au préalable, nous n'avons pas les mêmes repères? Les symboles auxquels chacun de nous y touche devront nous identifier. La construction de notre nation exige de nous les connaissances et une réelle appropriation des symboles qui font notre République. Les symboles qui font de nous les filles et fils d'un même pays», a dit Jean-Baptiste Ondaye, dans son allocution de clôture. Dès lors, on peut mesurer l'importance de la campagne de vulgarisation des symboles de la République, à travers le pays.

Plusieurs communications ont été données, durant ces deux journées: «Historique de la grande chancellerie des ordres nationaux», par Norbert Odonogo, administrateur des S.a.f chancellerie, directeur de la conservation; «Les distinctions honorifiques de la République du Congo», par Apollinaire Bockoube-Mboutou, chancelier directeur technique; «L'im-



Placide Lenga.

pact socio-économique des distinctions honorifiques», par le Dr Firmin Kitsoro-Kinzouza, consultant international en management, premier directeur de l'Enam (Ecole nationale d'administration et de magistrature); «Les symboles de la République du Congo» par Norbert Okiokoutina; «La grande chancellerie des ordres nationaux et l'investiture du président de la République», par Placide Lenga, premier président de la cour suprême. Ces communications ont suscité un grand intérêt chez les participants. Il y en a eu plusieurs intervenants après chaque communication. Parmi les suggestions émises par les participants, on peut citer par exemple la création d'un comptoir où l'on peut acheter les articles symboliques qui



Jean-Baptiste Ondaye (au milieu).



Une vue des participants.

sont difficiles avoir à l'intérieur du pays. D'autres actions sont envisageables:

- poursuivre la vulgarisation des symboles de la République et les distinctions honorifiques au niveau de l'administration publique, les collectivités locales pour une appropriation large par les populations;
- élargir à d'autres secteurs d'activités, les distinctions honorifiques;
- décorer les chefs d'entreprises qui ont plus de dix ans d'exercice régulier de leurs entreprises, pour donner des exemples de réussite aux jeunes;
- remplacer les sceaux actuels affichés sur les édifices publics par les armoiries;
- appliquer les dispositions des textes réglementaires sur la fabrication du drapeau national.



Exposition photos pendant les journées.

Il sied de rappeler que Kinkala est la troisième localité à accueillir les journées de la grande chancellerie des ordres nationaux, après Brazzaville et Pointe-Noire. Owando, dans le département de la Cuvette, a été choisi pour prendre le relai de Kinkala.

Pascal Azad DOKO

C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville

Matinée scientifique avec le Dr Katy Perlemuter sur le diabète et l'hypertension artérielle

Sur invitation du Ministère de la santé et de la population, le Dr Katy Perlemuter, cardiologue à l'hôpital américain de Paris (France), a animé, samedi 9 novembre 2013, à l'auditorium du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, une matinée scientifique sur les complications cardiovasculaires liées au diabète et à l'hypertension artérielle, sous la modération du Pr Thierry Gombé, chef de service accueil et urgences au C.h.u. Près d'une soixantaine de participants, particulièrement des cardiologues, des diabétologues, des neurologues, des médecins généralistes et des étudiants en médecine ont pris



Dr Katy Perlemuter.



Pr Thierry Gombé.

part à cette journée scientifique.

La matinée scientifique animée par le Dr Katy Perlemuter a offert l'opportunité d'un échange fort bénéfique sur les complications cardiovasculaires du diabète de type 2 et les complications cardiovasculaires de l'hypertension artérielle. Dans sa communication, le Dr Cathy Perlemuter, qui a mis l'action sur les actions de prévention, a signalé que le diabète de type 2 et l'hypertension artérielle sont deux facteurs de risques cardiovasculaires extrêmement importants, deux enjeux d'urgence de santé publique qu'il convient de prévenir. «On sait que la prévention en matière de diabète et d'hypertension artérielle est efficace par, notamment, la modification de l'hygiène de vie alimentaire. L'autre maître-mot, c'est le dépistage précoce du diabète et de l'hypertension artérielle, pour éviter les complications cardiovasculaires», a-t-elle fait savoir.



Le médecin français répondant aux questions de la presse.

Aussi, le Dr Perlemuter a-t-elle épinglé les complications et les risques liés aux deux pathologies. «Le diabète est une épidémie mondiale émergente qui touche certains organes cibles, parmi lesquels les reins, les yeux et les pieds, qui provoque l'angine de poitrine et conduit aux A.v.c (Accidents vasculaires cérébraux). Cependant, ces complications augmentent avec les retards du diagnostic, d'où il est mieux de se faire dépister tôt, pour une prise en charge précoce, car, dans la plupart des cas, les patients sont diagnostiqués au stade de complications», a-t-elle insisté, tout en énumérant un certain nombre de mesures pratiques, pour éviter ces pathologies. «Le travail d'hygiène de santé est tout un travail de longue haleine, un travail d'éducation auprès du patient. En ce qui concerne l'hygiène de vie, plusieurs mesures ont été prouvées efficaces, pour ralentir et prévenir la survenue du diabète. Il s'agit de lutter contre le surpoids, ne pas prendre trop de poids et garder un poids idéal, manger varié et équilibré (ne pas manger trop gras, pas trop sucré, pas trop salé), avoir une activité physique régulière (au moins trente minutes de sport chaque jour), arrêter de fumer. Et, bien sûr, il y a tout le travail de dépistage précoce chez les personnes à risques, pour traiter au plus vite leur diabète, par des interventions médicamenteuses». De son côté, le Pr Thierry Gombé n'a pas manqué d'insister sur les risques de l'hypertension artérielle. «Le diabète et la tension artérielle sont deux maladies dont souffrent plusieurs personnes au Congo. Quand une personne souffre de la tension et qu'elle ne connaît pas et est non plus suivie, cette dernière pourra être confrontée à des complications. De même, pour le diabète. Nous nous sommes réunis, ici, pour donner des conseils à la population, afin de prendre régulièrement la tension et se faire dépister, afin de suivre un traitement. Pour des personnes souffrant d'une hypertension, la principale complication est l'A.v.c. C'est pourquoi vous devez consommer une alimentation équilibrée. L'hypertension est également provoquée par le surpoids. Le surpoids est source de plusieurs complications. D'où la pratique de l'exercice physique régulière est à intégrer dans nos habitudes quotidiennes», a-t-il dit. La venue du Dr Katy Perlemuter à Brazzaville est un signe encourageant dans l'esprit de partenariat que le C.h.u entend promouvoir à l'international.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Copeco (Collectif des opérateurs économiques du Congo)

Après le sit-in dispersé par la police, l'attente des promesses du gouvernement

Le Copeco (Collectif des opérateurs économiques du Congo), n'a pas encore réagi à la promesse du Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration de payer, «avant la fin de l'année», les mandats «normaux», car une «stratification s'impose dans le traitement des créances 2012» dont il réclame le paiement. La proposition du Ministère des finances est intervenue à la suite d'un sit-in organisé, mardi 5 novembre 2013, par le Copeco, devant le siège dudit Ministère, à Brazzaville.

Animé par une fanfare louée, histoire d'attirer l'attention du Ministère des finances, le sit-in a été dispersé par la police et quelques manifestants ont été interpellés. «L'intervention de la police a abouti à l'interpellation de certains manifestants et dont certains se trouvent être, malheureusement, des ressortissants étrangers dont les activités quotidiennes n'ont aucun lien avec le Copeco», a expliqué le colonel Jules Monkala Tchoumou, directeur de la sécurité publique, lors d'un point de presse, mercredi 6 novembre dernier, à la direction générale de la police, en présence des membres du Copeco conduits par leur président, Paul Nestor Mouandzibi. Interrogé, l'un des manifestants

arrêté a avoué qu'il n'est pas membre du Copeco, mais plutôt, qu'il est instrumentaliste et qu'il aurait été sollicité par les responsables de cette organisation, en vue d'animer leur manifestation.

Le président du Copeco a reconnu avoir sollicité les services d'une fanfare dont fait partie l'instrumentaliste: «Nous reconnaissons les maillots qu'ils portent mais, nous ne les connaissons pas parce qu'ils ne font pas partie des effectifs du collectif des opérateurs économiques du Congo. Seulement un parmi eux, nous l'avons loué à l'occasion, même dans les pays étrangers, on peut inviter un orchestre pour faire valoir ses droits. Notre but, c'était de faire du bruit pour que le Ministère



Jules Monkala Tchoumou.



Paul Nestor Mouandzibi.

des finances nous écoute, ce n'était pas dans le but de casser», a-t-il expliqué. Face à cette situation, le colonel Monkala Tchoumou a attiré l'attention des organisateurs de manifestations publiques: «Pour le cas précis du Copeco, il y a eu des étrangers qui ne font pas partie de ce collectif qui ont été loués et auxquels on a remis des tenues de la manifestation. Et ces derniers, arrivés sur le terrain, n'ont pas été

dans les objectifs fixés par la manifestation et ont commencé à poser des problèmes à l'ordre public. Il s'agit donc d'attirer l'attention de tout organisateur de se conformer à la loi, parce que la police ne tolérera pas qu'il y ait du désordre sur la voie publique», a-t-il fait savoir.

Alain Patrick MASSAMBA

59^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne

L'Algérie et le Congo entretiennent des bonnes relations d'amitié et de solidarité

A l'occasion de la célébration du 59^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne du 1^{er} novembre 1954, Abdelouahab Osmane, ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire, a donné une réception aux membres du corps diplomatique et consulaire, aux représentants du gouvernement congolais et des agences du système des Nations unies, mardi 5 novembre 2013, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville. Le gouvernement y était représenté par André Raphaël Loemba, ministre des hydrocarbures, et Gilbert Mokoki, ministre délégué, chargé des voies navigables et de l'économie fluviale.

La réception à l'occasion du 59^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne était marquée par une seule allocution, celle du diplomate algérien, Abdelouahab Osmane, qui a, d'abord, fait un rappel historique de la révolution algérienne. La date du 1^{er} novembre 1954 est celle où le peuple algérien avait pris son destin en main, pour recouvrer sa liberté, sa dignité et sa souveraineté nationale, en déclenchant une révolution qui a abouti à l'indépendance. «La révolution algérienne dont la flamme a illuminé tous les peuples épris de paix et de liberté fut, certainement, l'un des événements marquants de l'histoire contemporaine. Le peuple algérien s'incline avec humilité à la mémoire des valeurs martyrs qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre et indépendante», a-t-il dit.

Il a, par la suite, abordé les efforts réalisés par le gouvernement algérien, dans le développement du pays, en s'engageant dans de profondes réformes politiques, économiques et sociales initiées par le président Abdelaziz Bouteflika. «L'Algérie continuera sur cette

voie, avec beaucoup de sérénité et selon son propre rythme, étant guidée en cela par les valeurs de sa glorieuse révolution et comptant sur le génie de son peuple et sur ses potentialités économiques énormes».

En matière de politique étrangère, «l'Algérie reste fermement attachée au respect des principes de la charte des Nations unies et à la préservation de la souveraineté des pays et des acquis des indépendances», a-t-il déclaré.

Pour le diplomate algérien, son pays poursuit, en outre, son plaidoyer en faveur d'un ordre économique international plus équitable et d'une gouvernance mondiale autrement plus adaptée aux réalités du monde d'aujourd'hui.

Concernant l'aspect bilatéral, il a rappelé que l'Algérie et le Congo entretiennent des relations d'amitié et de solidarité de longue date. Les universités et les instituts de formation accueillent, annuellement, un bon nombre d'étudiants congolais. Les deux pays entendent renforcer la coopération bilatérale et travaillent pour la réactivation de la commission mixte de coopération, d'où le retour de la compagnie aérienne Air Al-



Abdelouahab avec les ministres congolais.



Les invités pendant la réception.

gérie est envisagé, ce qui augure de lendemains très prometteurs. Abdelouahab Osmane a, enfin, rendu hommage à la communauté algérienne établie au Congo, mais également en Centrafrique; une communauté qui donne une bonne image du pays et qui participe à son rayonnement à l'étranger.

A la tribune, étaient accrochés les portraits des deux présidents, Abdelaziz Bouteflika, et Denis Sassou Nguesso, entre les drapeaux des deux pays. La communauté algérienne était là en grand nombre.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

C.p.r (Club perspectives et réalités)

Aimé Hydevert Mouagni a intronisé les bureaux des sections d'arrondissements

Le président du C.p.r (Club perspectives et réalités), parti proche de la majorité, le député Aimé Hydevert Mouagni, a procédé, dimanche 3 novembre 2013, à l'intronisation des bureaux des sections C.p.r d'arrondissements de la ville-capitale. Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre de la redynamisation des structures de base du parti, a permis au président du C.p.r, de toucher du doigt les réalités du terrain et de se rendre compte du fonctionnement des organes intermédiaires du parti. Il a ex-

horté les militants à plus de dynamisme, dans le travail de vulgarisation des valeurs républicaines, et de la lutte contre le tribalisme et l'ethnicité. La délégation du C.p.r, conduite par son président, comprenait le secrétaire général du parti, Thomas Nsonde, et quelques membres du bureau. Les militants ont réservé un accueil chaleureux à la direction de leur parti.

Partout où il est passé, le président du C.p.r était interpellé par des messages adressés par les militants: «Votre com-

bat politique a convaincu plus d'un Congolais; votre démarche politique fait du chemin, continuez sur cette lancée». A Makélékélé, dans le premier arrondissement, il y a plus de personnes du troisième âge que de jeunes qui ont adhéré à ce jeune parti.



Aimé Hydevert Mouagni.



Les membres des bureaux des sections C.p.r.

Au cours de ses entretiens avec les militants, le président du C.p.r les a toujours exhortés à la paix, à l'unité nationale, vertus sans lesquelles il n'y a pas développement. Il a également passé des consignes quant au recensement admi-

nistratif spécial. Le C.p.r entend contribuer dans la scène à l'émergence d'une élite politique engagée par un vrai renouveau politique

Pascal-Azad DOKO

Les présidents des bureaux des sections d'arrondissements

Djiri: Jespère Oyali; Talangai: Léo Yacinthe; Ouenzé: Alain Bounda; Mounjali: Gérard Kimbolo; Poto-Poto: Djemessi Kassoumba Elvis; Bacongo: Remy Mateki; Makélékélé: Nam'uzebi Ckanel Guénoël; M'filou: Mfina.

Mission humanitaire Mercy Ships au Congo

La sélection des patients de Brazzaville, du Pool et des Plateaux a été faite

L'O.n.g Mercy Ships, dont le navire-hôpital «Africa Mercy», ayant un équipage de plus de 400 bénévoles provenant de 35 pays, est amarré au port de Pointe-Noire, pour une mission humanitaire au Congo de dix mois (jusqu'en juin 2014), a procédé, le 6 octobre 2013, à la sélection des patients des départements de Brazzaville, du Pool et des Plateaux atteints de différentes pathologies, pour des interventions chirurgicales et autres soins médicaux à bord de son navire-hôpital. La sélection des patients devant être soignés gratuitement à Pointe-Noire s'est faite dans l'enceinte du temple du centenaire de l'Eglise protestante, pris d'assaut dès les premières heures de la matinée, par une foule immense. Au total, 2000 malades étaient reçus et 400 ont été sélectionnés.



L'afflux des patients, lors de la sélection.

Inhabituel et impressionnant, tel est le climat qui a prévalu à l'extérieur comme à l'intérieur du temple du centenaire où se sont déroulées les opérations de sélection des malades devant être soignés gratuitement à bord du navire-hôpital «Africa Mercy», accosté au port de Pointe-Noire, depuis le 9 août dernier.

Dans l'enceinte de la concession de la paroisse, les bénévoles de l'O.n.g Mercy Ships accueillent les patients et les renseignaient avec l'appui des membres de la Croix-Rouge congolaise et du Ministère de la santé et de la population. A l'extérieur, une équipe de policiers guide les malades vers le site de sélection.

A leur sortie, les malades sélectionnés témoignent leur envie de se rendre à Pointe-Noire et recevoir des soins médicaux. C'est le cas de Guy Alfred Tsoukoubaka qui vit avec une malformation faciale, depuis 14 ans. «Je souhaite qu'on m'opère, afin que je retrouve mon visage d'antan. Ma face a été déformée, depuis que j'avais dix ans. Je suis obligé d'avoir un foulard au visage, pour ne pas attirer l'attention du public», a-t-il expliqué.

Pour sa part, Séraphin Loukano, père d'un enfant souffrant d'une malformation crânienne, a salué cette mission humanitaire financée par le gouvernement congolais. «Cette action est une manière de nous aider à soigner ce genre de maladies qui exigent des sommes d'argent plus importantes. Mon fils est né pendant la guerre de 1997; il n'avait pas cette malformation. Nous avons essayé du côté traditionnel, mais les choses n'ont pas marché», a-t-il fait savoir.

Le sied de signaler que la mission de l'O.n.g Mercy Ships est, essentiellement, humanitaire, avec pour but d'augmenter l'accès aux soins médicaux des populations, en particulier les plus démunies. Pendant dix mois, elle prévoit de fournir, à bord de son navire-hôpital, environ 1550 chirurgies, soigner dix mille patients dentaires, réaliser 1900 opérations de cataracte et bien d'autres opérations, telles que l'enlèvement de tumeurs mortelles de fente labiale et les réparations du palais, la reconstruction plastique pour les victimes de blessure ou de brûlure grave, la réparation des hernies, la correction des déformations orthopédiques (pied bot, jambes arquées, genoux frappés, fistule obstétricale...), assurer les soins dentaires et les soins palliatifs pour les affections incurables.

Outre le volet curatif, Mercy Ships s'intéresse aussi à la prévention, en réalisant, en partenariat avec les communautés locales, des projets de formation en santé, d'éducation, d'adduction d'eau potable, d'assainissement et d'agriculture dans le domaine de la sécurité alimentaire et la nutrition. Car, une bonne santé passe aussi par une alimentation équilibrée.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois		96 Euros	
Retrait sur place:	15.600	192 Euros	
Expédié:	23.400		
1 an			
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié:	46.800	192 Euros	
			Europe
			100 Euros
			200 Euros
			Amérique-Asie
			100 Euros
			200 Euros
			France, Afrique Francophone
			91 Euros
			182 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TUE !

« Les femmes peuvent l'éviter »



Du **04** Novembre
Au **14** Décembre 2013

à Brazzaville

DÉPISTAGE GRATUIT

Sous le haut patronage de l'honorable
Denis Christel Sassou Nguesso, député d'Oyo
en partenariat avec



SOLIDARITE CANCER

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TUE !

« Mieux vaut prévenir que guérir »



Du **14** Novembre
Au **14** Décembre 2013

à Oyo

VACCINATION GRATUITE
CHEZ LA FILLE DE 9 À 13 ANS

Sous le haut patronage de l'honorable
Denis Christel Sassou Nguesso, député d'Oyo
en partenariat avec



SOLIDARITE CANCER

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Boulevard Denis SASSOU NGUËSSO, Centre-ville Brazzaville
B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr
République du Congo

CAPSULE INVEST DEVELOPPEMENT «CAP-ID»
Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 1.200.000 francs CFA
Siège social: 2341, rue Mayoma Gabriel, Makélékélé
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/13 B 4656 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du seize octobre deux mil treize, reçu par Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUËSSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

Objet social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger: - Conseil, Etudes, Audit, Organisation, Développement et accompagnement des projets, représentation, recherche des financements et des partenaires.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

Dénomination sociale: CAPSULE INVEST DEVELOPPEMENT;

Siège social: 2341, rue Mayoma Gabriel, Makélékélé Brazzaville;

Durée: la durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: D'un million deux cent mille (1.200.000) francs CFA, divisé en cent vingt (120) parts sociales de dix mille (10.000) francs chacune, entièrement souscrites;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur BOUMBA Bernard a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux années;

Dépôt légal: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 octobre 2013, sous le numéro 13 DA 1143;

Immatriculation: La Société CAPSULE INVEST DEVELOPPEMENT est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/ 13 B 4656.

Pour avis,

Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville; B.P: 755 - Tél: 06-826-42-83
e-mail: notariat_opandet@yahoo.fr
République du Congo

FAST FORWARD INTERNATIONAL CONGO

En sigle «F.F.I.C»
Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 20, Avenue Albert Bassandza - Centre-ville
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 24 Octobre 2013, par Maître Gilbert OPANDET, dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Ouenzé, le 28 Octobre 2013, sous folio 190/28 n° 2088, il a été constitué une société dénommée: FAST FORWARD INTERNATIONAL CONGO, en sigle «F.F.I.C», dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL SOCIAL: Le capital social de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Fondateur de fret, Marine aéroterrestre, Collecte de fret (Débours), Logistique et entreposage, Transport routier, Voyage et agence de tourisme;

DENOMINATION: la société prend la dénomination: FAST FORWARD INTERNATIONAL CONGO, en sigle «F.F.I.C»;

SIÈGE SOCIAL: Brazzaville, 20, Avenue Albert Bassandza, Centre-ville, Arrondissement III - Poto-Poto, en République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Est nommé gérant de la société: Madame UNKUNDA Marie Josée, qui accepte;

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31 Octobre 2013;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, sous le n° 13 DA 1176.

Pour Avis,
Maître Gilbert OPANDET,
Notaire

CABINET D'AVOCATS IKANGALAT B. MOUSSOYI & Jean Serge TCHISSAMBOU
Sis rue NGANGA FOFOLO, situé en face de l'entrée principale de l'Hôpital Militaire de Pointe-Noire, B.P: 5454, Tél.: 06.666.66.52/05.579.63.60, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE RELATIVE A LA DISSOLUTION ET LIQUIDATION DE LA SOCIETE SOLAS INTERNATIONAL, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.500.000 F. CFA, RCCM n°94 A35055, B.P: 4935.

Suivant jugement rendu le 23 octobre 2013 par le Tribunal de commerce de Pointe-Noire, rôle commercial n°488, répertoire n°490, F°37, IF.G/10/013 a été homologué le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2013 tenue par les associés de la société SOLAS INTERNATIONAL SARL, au cours de laquelle a été décidé de la dissolution et liquidation de la société SOLAS INTERNATIONAL SARL, au capital social de 1.500.000 F. CFA, dont le siège social sis à Pointe-Noire, au centre-ville, non loin de la Direction Départementale des Logements au Kouilou, RCCM n°94 A35055, B.P: 4935.

Le dispositif de ce jugement est ainsi libellé:

«Par ces motifs
«Statuant, publiquement, contradictoirement, en matière commerciale, gracieusement et en «premier ressort»;
«Homologue, en ses formes et teneurs, le procès-verbal d'assemblée générale «extraordinaire du 20 juin 2013, tenue par les associés de la société SOLAS «International Sarl»;
«Dit et juge qu'en application des délibérations arrêtées par l'assemblée «générale «extraordinaire de la société

SOLAS International tenue à la date «sus indiquée, Maître Jean Serge TCHISSAMBOU, Avocat à la Cour est «chargé d'assurer les opérations de liquidation «de ladite société»;
«Met les dépens à la charge du requérant»

Maître Jean Serge TCHISSAMBOU, Avocat à la Cour, Cabinet sis derrière le super marché, en face de l'entrée principale de l'hôpital Militaire, a donc été désigné Liquidateur de cette société.

Dorénavant, les correspondances ou tous autres actes concernant cette société devront être notifiés à l'adresse de l'Avocat Liquidateur ci-dessus spécifiée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire.

Fait à Pointe-Noire, le 05 novembre 2013.

Pour insertion légale,
Maître Jean Serge
TCHISSAMBOU

Maître Christèle Elianne Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire/368, Avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél. 22 294.13.34/05.539.37.46/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

«SOCIETE CONGOLAISE DE GAZ»

En abrégé «SOCOGAZ - SA»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration/Au Capital de: 300.000.000 F. CFA
Siège social: Pointe-Noire, 245, Avenue Charles DE GAULLE, Tour Mayombe, Entrée B, 9ème
A31/R.C.C.M: 13 B 1227/REPUBLIQUE DU CONGO

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 21 août 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 22 août 2011, folio 147/11, n° 7411, la création d'une Société ayant pour:

FORME: Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration;

OBJET: La valorisation, la transformation, la commercialisation, la distribution du gaz naturel acquis auprès et/ou mis à disposition par des sociétés et/ou l'Etat exploitant des gisements Hydrocarbures en République du Congo et/ (ou ailleurs), en ce compris l'opération et la maintenance des installations de transformation, de traitement, de séparation et de stockage nécessaires à son objet: - Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de prise de participation, de fusion, ou toute autre forme d'investissement en titres ou droits mobiliers, dans toutes affaires, entreprises, fondations, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits. La société peut pourvoir à l'administration, à la supervision et au contrôle de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation, voire de toutes autres sociétés, et consentir tous prêts ou garanties à celles-ci, sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit. Elle peut également exercer les fonctions d'administrateurs ou de liquidateurs dans d'autres sociétés; - De manière générale, la société peut réaliser son objet social, directement ou indirectement, et notamment conclure toute convention d'association, de rationalisation, de collaboration, tout contrat de travail ou d'entreprise, prêter son concours financier sous quelque forme que ce soit, exécuter tous travaux, procéder à toute étude, prêter tous services et donner tous conseils à toute entreprise, association ou société, vendre, acheter, cautionner, donner à bail ou prendre en location tout bien corporel ou incorporel, mobilier ou immobilier, donner à bail ou affermer tout ou partie de ses installations, exploitations et son fonds de commerce; - Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industriel-

les, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation;

DUREE: 99 années;
CAPITAL SOCIAL: Le Capital social est fixé à la somme de F. CFA: Trois Cent Millions (300.000.000), divisé en trente mille (30.000) actions de Dix Mille (10.000) F. CFA chacune.

APPORTS EN NUMERAIRE: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital et de l'état de souscription et de versement reçus par le notaire soussigné, il a été fait apport, à la société en numéraire par les actionnaires, de la somme de Soixante-quinze Millions (75.000.000) Francs CFA, représentant le quart (1/4) du capital social.

Le solde devra être libéré dans les trois (3) ans, à compter de son immatriculation au RCCM.

ADMINISTRATION:

- Monsieur Abdou Karim MECKASSOUA est nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Michel Jacqueline Joseph COOLEN est nommé en qualité de Directeur Général.

COMMISSAIRES AUX COMPTES:

- Titulaire: Pricewaterhouse Coopers Congo, Société anonyme au capital de F. CFA: 10 000 000, RCCM: CG PNR 09, B 1093, Agrément CEMAC n° SEC 07, 88, Avenue du Général De Gaulle, B.P: 1306, Pointe-Noire;

- Suppléant: Monsieur Sylvester NJUMBE, Expert-Comptable Agré CEMAC, Pricewaterhouse Coopers Congo, 88, Avenue du Général De Gaulle, B.P: 1306, Pointe-Noire.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG/PNR/13 B 1227.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 octobre 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 4 novembre 2013.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Archidiocèse de Brazzaville

Cinq mouvements d'apostolat réunis pour l'ouverture de l'année pastorale

Dimanche 20 octobre 2013, dimanche des missions, cinq mouvements d'apostolat de l'archidiocèse de Brazzaville, ont ouvert ensemble l'année pastorale 2013-2014, en l'église Saint Pierre Claver de Baongo. Ce sont: la confrérie Sainte Rita, la confrérie cardinal Emile Biayenda, l'archiconfrérie du Saint Esprit, l'archiconfrérie Saint Michel, la famille du Sacré-Cœur. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par l'abbé Matthieu Bakanina, curé de la paroisse Saint François d'Assise, aumônier diocésain de la famille du Sacré-Cœur. Autour du célébrant principal, il y avait les abbés Sébastien Zoubakela, Servais Loupé Moumoko, Soc Sylver Nsiloulou, Hervé Andongui, Dieudonné Mboundou, respectivement aumônier national et aumônier diocésain adjoint de la confrérie Sainte Rita, aumônier des confréries cardinal Emile Biayenda, aumônier adjoint de l'archiconfrérie du Saint Esprit, aumônier diocésain de l'archiconfrérie Saint Michel.



Les prêtres concélébrants pendant la messe.

L'initiative de regrouper ensemble les mouvements d'apostolat fait suite à un constat de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, depuis quelques années sur la participation massive des fidèles chrétiens aux activités diocésaines qui est devenue morose et aussi sur l'organisation de manière désordonnée de leurs propres activités. Mais, pour mettre en valeur les dispositions des statuts qui régissent les mouvements d'apostolat élaborés en 2006, l'archevêque de Brazzaville a pensé mettre un terme à ces pratiques, afin que chaque chrétien redécouvre le chemin de la foi et s'approprie la nouvelle évangélisation prônée par le pape Fran-



Les chrétiens membres des mouvements d'apostolat.

çois. L'abbé Matthieu Bakanina, a axé son propos sur trois volets

à savoir: la mission, la prière et la foi. En effet, la foi qui est un don de Dieu s'alimente avec la

prière pour vivre la mission. Il faut que tu sois appelé pour être envoyé en mission, car Jésus est le premier missionnaire par excellence. Avant d'inviter les mouvements d'apostolat à pratiquer les vertus de fraternité, d'amour et de partage. Enfin, le célébrant est revenu sur les différentes orientations de l'archevêque de Brazzaville issues de la session pastorale préluce à l'ouverture de l'année pastorale 2013-2014. Désormais, l'ouverture de l'année pastorale se fera ensemble à travers le regroupement de cinq à six mouvements d'apostolat, sous la coordination de la commission diocésaine de la pastorale.

Pascal BIOZI KIMINO

E.n.s (Ecole normale supérieure)

L'abbé Dave Espoir Ngoma Louamba désormais admis au master II

Prêtre du diocèse de Nkayi en mission d'études dans l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Dave Espoir Ngoma Louamba a soutenu avec succès, son mémoire en vue de l'obtention du master II d'enseignement en sciences humaines. C'était, vendredi 27 septembre 2013, à l'E.n.s (Ecole normale supérieure), une des institutions spécialisées de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, devant un jury composé de: Dr Gaston Samba, président; Dr Marcel Ipari, examinateur; Dr Dominique Oba, rapporteurs et Dr Bertin Kleiz Goulamiele. Le thème du travail de l'impétrant: «L'Eglise catholique et le système éducatif congolais: évaluation de la convention de la rétrocession des écoles catholiques au Congo-Brazzaville». Ce mémoire est une contribution sur l'état des lieux de la rétrocession des écoles catholiques en République du Congo. Il a été jugé d'une bonne facture et bon à déguster par l'ensemble des membres du jury, qui l'ont déclaré apte dans le giron des détenteurs de ce diplôme universitaire qui sanctionne la fin du cycle.



Abbé Dave Espoir Ngoma Louamba.

La rétrocession des écoles catholiques, depuis le 5 janvier 2000 jusqu'à nos jours, est subdivisée en trois parties: présentation du système éducatif congolais de l'époque coloniale à nos jours, lecture de la convention de rétrocession des écoles catholiques au Congo-Brazzaville et évaluation de la rétrocession des écoles catholiques au Congo-Brazzaville. Pour ce faire, le candidat Dave Espoir Ngoma Louamba a utilisé deux méthodes de travail: la méthode historique-critique et celle des enquêtes sur le terrain. La première lui a permis de retracer les faits en se servant des documents, textes, lois et articles. Tandis que la seconde méthode a consisté à faire des enquêtes auprès des personnes qui détiennent des informations sur la rétrocession. Après avoir daté chronologiquement les différents événements qui ont marqué l'école congolaise, en général et l'école catholique, en particulier, l'impétrant a souligné que depuis l'époque coloniale jusqu'à la nationalisation des écoles, le 12 août 1965,

l'école catholique est gérée par l'administration coloniale en collaboration avec les confessions religieuses, selon l'arrêté du 28 décembre 1920 qui réglementait l'enseignement en Afrique équatoriale française. A cette époque relève Dave Espoir Ngoma Louamba dans son travail de recherche, trois objectifs caractérisent l'enseignement: l'objectif politique, économique et culturel. Document officiel, administratif et juridique, la convention sur la rétrocession des écoles catholiques renferme les principes généraux et détermine les droits et obligations de chacune des parties contractantes, en matière d'éducation. Treize ans après la signature de cette convention, celle-ci connaît des succès et des échecs que l'impétrant a épinglé et énuméré avec habileté et impartialité. Après avoir présenté son travail de recherche, au cours d'un exposé succinct, selon les normes académiques en vigueur, s'en est suivi la fastidieuse et redoutable épreuve des questions, réponses, suggestions, amendements et contributions. Au terme de la cérémonie, le jury après avoir délibéré, a attribué la note de 16/20 sur l'ensemble du travail du prêtre-impétrant avec la mention Très Bien, faisant de l'abbé Dave Espoir Ngoma Louamba, dorénavant, détenteur du master II d'enseignement en sciences humaines, option: Histoire-géographie. Par cette soutenance, l'heureux diplômé allonge la liste encore non exhaustive des prêtres congolais ayant décroché ce diplôme universitaire à l'Ecole normale supérieure de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Diocèse de Dolisie

Collecte individuelle pour construire ensemble le diocèse de Dolisie

«Apportez intégralement la dime du trésor pour qu'il y ait de la nourriture chez moi... J'ouvrirai en votre faveur les écluses du ciel et se répandrait en votre faveur la bénédiction en surabondance». (Malachie 3,10)



Au peuple de Dieu du diocèse de Dolisie,

Chers frères et sœurs, Vous savez tous que notre diocèse vient d'être créé et nous avons accueilli cette nouvelle avec beaucoup d'enthousiasme. A présent, il nous faut le bâtir et cela exige des moyens financiers. C'est pourquoi, réunis en retraite-session, du 1^{er} au 13 octobre 2013 à la cathédrale Saint Paul de Dolisie, les ouvriers apostoliques (prêtres religieux et religieux), en accord avec les représentants des fidèles laïcs, ont retenu le principe d'une triple collecte individuelle (Lubakusu na ku tunga dibundu).

1. Chaque dimanche, chaque chrétien du diocèse donne, en dehors des quêtes ordinaires, cent francs (100 francs Cfa).
 2. A Noël, chaque chrétien donne, comme denier du culte (Mpakuya Nzambi) mille francs (1000 francs Cfa.)
 3. A Pâques, même contribution: mille francs (1000 francs Cfa) comme mpakuya ya séminaire.
- Gérée par un comité de gestion et d'accompagnement des projets dirigé par l'économiste et le procureur du diocèse, cette collecte individuelle nous permettra petit à petit, de faire face aux sept chantiers suivants:
1. Construction d'une salle de conférence à Saint Paul,
 2. Erection du Centre diocésain des œuvres (Cdo),
 3. Achat de deux véhicules pour les besoins du diocèse,
 4. Mise sur pied du Centre de santé Intégré (Csi),
 5. Construction de l'évêché,
 6. Création d'une radio diocésaine,
 7. Construction de la maison de retraite des prêtres.
- Il s'agit ici de participation extraordinaire pour soutenir un diocèse qui commence et qui a grandement besoin de l'apport de tous. La présente note circulaire prendra effet à partir du 1^{er} dimanche de l'Avent (1^{er} décembre 2013). De tout cœur avec vous, je recommande à vos prières les ouvriers apostoliques de Dolisie.

Que Dieu bénisse chacun de vous!

Fait à Dolisie, le 16 octobre 2013

Pour les ouvriers apostoliques et le diocèse,
 Monseigneur Bienvenu MANAMIKA
 Evêque de Dolisie
 B.P.: 200/Dolisie
 Email: evechedolisie@hotmail.fr
 Congo-Brazzaville

Compte bancaire:
 Diocèse de Dolisie, N°EPA 62950 Mucodec, Dolisie

Sites utiles

- www.cecongo.org;
- www.archidiocesedebrassaville.org
- www.diocesededolisie.org;
- www.biayenda.lautre.net
- www.acerac.org;
- www.diocesedekinkala.free.fr
- www.grandseminaires-singha-biayenda.org

Nécrologie

Le directeur de Radio Magnificat a la profonde douleur d'annoncer aux auditeurs le décès de Mme LEKANDA Madeleine (Ma Mado), ancien agent de radio Brazzaville et de radio Magnificat. Décès survenu le lundi 4 novembre 2013 au Chu (Centre universitaire et hospitalier) de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°10 de la rue Oukoulou à Mikalou. Que tous ceux qui l'ont connue et aimée prient pour le repos de son âme. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

SIYAHM OPTIC

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine Brazzaville

Tél.: +242 05 500 77 77

06 610 77 77

Email: agngouma@yahoo.fr

Diocèse d'Evry (France)

«On savait que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou serait évêque»

Les chrétiens de la paroisse Jésus Ouvrier de Paray-Vieille-Poste dans le département de l'Essonne en France, étaient dans la joie, d'accueillir leur fils, ami et proche, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, ancien curé de cette paroisse. Ce dernier, y a célébré une messe d'action de grâce, après son ordination épiscopale le 25 août 2013 à Dolisie, par Mgr André Carrascosa Coso, nonce apostolique au Panama, en Amérique centrale. Avec les chrétiens d'Evry, l'évêque de Dolisie a ainsi célébré l'eucharistie vendredi 1^{er} novembre 2013, à la fête de la Toussaint. Pendant cette messe, Mgr Manamika a eu comme concélébrants, le père Côme-Damien Musaviri, actuel curé de la paroisse et l'abbé Anselme Badiabo «Chaleureux», aumônier national aux armées, en République du Congo.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

se catholique qui a la charge du diocèse de Dolisie. Nous fils de Paray, sommes heureux, non seulement de vous avoir connu comme prêtre soucieux de



L'évêque de Dolisie congratué par les chrétiens d'Evry.

Ce fut pour Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, une messe de prémisses dans la paroisse où il était curé pendant trois ans, lors de sa mission d'études en France. Un passage indélébile avec des pères d'amour, de paix et de foi.

Sur les visages des chrétiens d'Evry, on pouvait lire la joie de revoir leur fils comme évêque et pasteur de l'Eglise. Pour les fidèles laïcs de cette paroisse, l'accueil de Mgr Bienvenu Manamika est aussi une grâce pour une paroisse qu'il a servie.

De son côté, le curé de la paroisse a pris la parole au nom de sa chrétienté et à son nom propre, pour libérer la quintessence de son allocution: «Révérend père Bienvenu, ce n'est plus comme prêtre ordinaire que vous êtes au milieu de nous en ce jour de Toussaint. Mais comme évêque de l'Egli-

sa charge pastorale dans cette paroisse. Mais bien plus, comme évêque, nous vous souhaitons bon courage car ce n'est pas une tâche facile. Nous vous promettons nos humbles prières».

Pour exprimer sa joie et sa reconnaissance, l'évêque de Dolisie a salué individuellement chaque participant à la sortie de la messe. Les festivités se sont clôturées par la remise des cadeaux et les agapes organisées par la paroisse. La diaspora congolaise de France n'était pas restée en marge de cette grande fête de la paroisse d'Evry, à l'instar du couple Daniel Nganga de la chorale Christ Roi de Saint Jean Bosco du diocèse de Pointe-Noire, qui a fait un don d'un ostensorio à Mgr Bienvenu Manamika.

A la fin de la cérémonie, la rédaction de La Semaine Africaine témoin de cette célébration, s'est rapproché des fidèles laïcs qui étaient nombreux à livrer leur témoignage pastoral à l'endroit de Mgr Bienvenu Manamika. Tous ces témoignages résument le dévouement pastoral du nouvel évêque, à en croire Mme Viviane Corsetti, secrétaire de la paroisse et chargée de la catéchèse: «On savait qu'il serait évêque de l'Eglise catholique par rapport à sa vie pastorale».

Jean Baptiste MILANDOU

Les inédits d'un pontificat

Dribble

C'est depuis le premier contact de ce pontificat avec les journalistes que l'avertissement nous avait été adressé: sortez de vos habitudes acquises et des gestes devenus mécaniques dans la couverture de l'actualité au Vatican. Journaliste conscient des impératifs du métier, le Père Federico Lombardi, directeur de Radio Vatican et porte-parole du Saint-Siège ne cesse de demander aux confrères d'adopter un trait qui ne sied pas toujours à la vitesse d'exécution qui doit s'attacher au traitement d'une nouvelle: la patience.



Le Pape François.

Lorsqu'un journaliste est à quelques minutes du bouclage; que les différents talents qui s'activent derrière les vitrines annoncent qu'il n'y a plus que quelques minutes avant le journal télévisé, demander de la patience c'est comme de dire à sprinter sur le starting-block de vérifier les lacets de ses chaussures à quelques secondes du «top». Pas le temps! Tout est déjà dans la tête, enregistré, tout est à la performance qui bientôt sera saluée par les vivats ou les huées des spectateurs, auditeurs et téléspectateurs n'étant que des appellations interchangeables. Le Pape François, donc, surprend. C'est l'homme de tout instant qu'on ne peut enfermer ni dans un texte ni dans un protocole aussi rigide et sévère fut-il. Jusqu'ici, ses homélies aux messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe sont courues surtout parce que personne ne sait à l'avance ce que le Pape va y dire. C'est seulement maintenant, d'ailleurs, que les librairies éditrices vaticanes viennent de réunir ces textes - qui ne sont au départ que des improvisations du Saint-Père - en un volume. Belle idée et œuvre originale dont on peut désormais saisir l'homogénéité à la lecture.

Mais je voulais vous parler des instants de surprise qui, pour le journaliste que je suis, surviennent à peu près chaque semaine. Ainsi le 1^{er} novembre dernier, fête de la Toussaint, le Pape a décidé d'aller célébrer la messe en plein cimetière du Verano, au cœur de Rome. Au départ, j'avais d'ailleurs voulu en faire un inédit lorsque, consultant les archives, je me suis rendu compte que le Pape Jean-Paul II l'avait déjà fait... par 12 fois avant lui; que le Pape Benoît XVI ne le fit jamais et que le premier à avoir ouvert la tradition est le Pape Jean XXIII, le 3 novembre 1959! Donc loupé pour l'inédit.

Mais le Pape ne serait pas le Pape François s'il n'y avait eu sa touche toute personnelle même à dans une habitude aussi ancrée. C'est qu'en ce 1^{er} novembre 2013, toutes les salles de rédaction ont rapporté ce qu'il a dit Place Saint-Pierre où il a célébré l'Angélus. Mais, déjà, il a surpris en faisant prier, fait très touchant, pour les 360 immigrés africains noyés au large de Lampedusa en tentant de gagner les côtes italiennes, le 3 octobre dernier. S'écartant de son texte - que nous avions en main et suivions ligne par ligne - il a demandé un instant de silence. Il fallait avoir vu cette foule de plus de 60.000 personnes s'abîmer dans la prière silencieuse pour se convaincre que le silence peut, même Place Saint Pierre, vraiment faire du bruit!

Après la Place Saint-Pierre, le Pape François s'est donc rendu au cimetière du Verano. C'est, pour qui connaît Paris et la réalité française, l'équivalent du cimetière du Père Lachaise de la capitale française. Des grands personnages historiques y sont enterrés; l'endroit n'est pas aussi sinistre qu'un cimetière ordinaire, même si Romains et touristes n'en font pas, comme à Paris, une destination de villégiature. Tout était prêt pour les retransmissions quand, 30 minutes avant de faire démarrer mon émission, une alerte électronique m'apprend que le Pape a décidé de prononcer son homélie «a braccio», comme disent les Italiens, c'est-à-dire en paroles improvisées. Imaginez l'angoisse d'avoir à suivre pendant 10 minutes une homélie dont il faut envoyer la synthèse en onde... dans les 5 minutes!

(A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA (Journaliste à Radio Vatican)

Ordre de la Sainte Trinité et des esclaves (Province Saint Jean de Matha, Italie)

Le frère Franck Aymard Ulrich Ntsiela a été ordonné diacre

Samedi 26 octobre 2013, en la basilique Saint Chrysogone martyr de Rome-Trastevere en Italie, cinq religieux trinitaires ont été ordonnés diacres: Léon Mba Mba (Gabon); Luiz Carlos De Souza (Brésil); Mai Quoc Phong et Lai Xuan Lang (Vietnam); Franck Aymard Ulrich Ntsiela du Congo, dit tata Schaubi, par Mgr Matteo Maria Zuppi, évêque titulaire de Villanova, auxiliaire de Rome. La cérémonie s'est déroulée, au cours de la messe de 18h, concélébrée par Mgr Matthieu Madega, évêque de Mouila et administrateur apostolique du diocèse de Port-Gentil au Gabon; et une cinquantaine de prêtres dont le révérend père Luigi Bucarelli, provincial; les trinitaires de la province, parmi lesquels les pères Simplicie Mbakha Matsoua, Modeste Mampouya; Jean Constant Nganga; Ken Clarence Samba; Ulrich Gladys Dinamona, tous missionnaires en Italie; et quelques prêtres diocésains, entre autres les abbés Gervais Loukangou; Joseph Mbiika; Kelly Milongo; Séraphin Koualou-Kibangou, tous aux études à Rome. C'était en présence d'une grande assemblée de fidèles laïcs venus de tous les horizons.



Un des moments émouvants de la messe d'ordination.

La cérémonie a commencé par le mot d'accueil du père provincial à l'endroit de tous les participants à la célébration eucharistique, suivant leurs rangs et titres. Béniissant la Sainte Trinité, le provincial s'est réjoui du don de cinq ordinands à l'Ordre des trinitaires et des esclaves, pour le service de l'Eglise universelle, dans la communion fraternelle. C'est dans cet esprit de communion trinitaire que la messe s'est concélébrée; avec comme textes bibliques ceux du trentième dimanche ordinaire, année liturgique C.



Père Franck Aymard Ntsiela.

bons dans le pharisaïsme, quand nous nous croyons plus importants que les autres; dans l'apparaître au lieu d'être, oubliant l'existence des autres». Au contraire, a poursuivi l'évêque, le diacre tient compte des autres. Par le diaconat, «vous êtes appelés au service des autres. Le service

nous fait découvrir le sens de notre vie. N'ayez donc pas peur de servir les autres! Evitez les esclavages invisibles et visibles tels que l'alcool, la drogue, etc. Soyez des hommes de prière, pleins d'amour, de vérité, de justice et de paix! Enseignez ce que vous vivez et vivez ce que vous enseignez! Portez à terme la mission à vous confiée dans l'humilité, en évitant l'idéologie moraliste sans Jésus!»

Après quoi, la célébration s'est poursuivie normalement jusqu'au rite d'ordination diaconale. Joyeux d'être ordonnés, les nouveaux diacres trinitaires ont exprimé leur gratitude à tous et à chacun, au travers d'un discours prononcé par l'un des leurs, avant la bénédiction finale. Tout s'est conclu par l'offrande du vin, dans l'enceinte même de la communauté trinitaire paroissiale.

Fils de Ntsiela Jean Marie et de Loutaya Cécile, Franck Aymard Ulrich Ntsiela est né le 5 septembre 1976 à Brazzaville, en République du Congo. Il a fait ses études primaires à Kin-

sondi 1; secondaires au collège Nganga Mahouakani de Linzolo et au séminaire Saint Jean de Brazzaville, envoyé par la paroisse Saint Joseph de Linzolo. Postulant de la communauté trinitaire de Kinsoundi-Barrage, il a poursuivi ses études de philosophie au Grand séminaire Georges Firmin Singha (2005-2007). C'est à Libreville au Gabon qu'il a passé son année de noviciat et fait sa première profession religieuse (2008). Devenu religieux trinitaire, le frère Franck a fréquenté le Grand Séminaire Emile Biayenda pour ses études de théologie (2009-2013). A la fin de cette formation, le frère Franck dit tata Schaubi est envoyé en mission à la paroisse Santa Lucia de Palestrina à Rome, en Italie où il a prononcé ses vœux perpétuels et a été ordonné diacre dans l'Ordre de la Sainte Trinité et des esclaves. Il devient le quatorzième religieux trinitaire du Congo-Brazzaville.

Abbé Séraphin KOUALOU-KIBANGOU

VENTE DU LIVRE DE L'ABBE PHILIPPE MABIALA

«Le Congo-Brazzaville et son Eglise: le défi de la démission»

Prix: 15.000 Cfa

Pour tout achat, contacter:

Aristide Ghislain NGOUMA Journaliste de La Semaine Africaine (Brazzaville) B.P.: 2080;

Tél.: +242 05 500 77 77 06 610 77 77 Email: agngouma@yahoo.fr





CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'UNICONGO DE 2013

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo organisera son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le vendredi 15 novembre 2013, à 10 heures, à l'Hôtel LE GILBERT'S, à Pointe-Noire.

Tous les membres de l'Union sont invités à y participer. En cas d'empêchement, ils sont priés de donner leur pouvoir à tout autre membre de l'Union.

Brazzaville, le 4 novembre 2013

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques SAMBA



Weatherford
Congo

VACANCE DE POSTE

Ouvert à: Tous les candidats intéressés

Titre de la position: Mud Logger

Location: Pointe-Noire, Congo

Date d'ouverture: vendredi 8 novembre 2013

Date de clôture: vendredi 15 novembre 2013 (à 17h 30)

Temps plein/ temps partiel: Temps plein

Type de contrat: CDD ou CDI (selon l'expérience)

Salaires: Ajusté en fonction des qualifications et expérience des candidats sélectionnés selon la convention collective des entreprises des services pétroliers.

REMARQUE: Tous les candidats étrangers doivent avoir le permis de travail requis et/ou permis de résidence, pour être admissible à l'examen.

CHAMP D'APPLICATION DU POSTE: En tant que «Mud Logger», vous aurez à recueillir et à surveiller toutes les informations (échantillons géologiques, les données provenant des capteurs), via le système d'acquisition de données par ordinateur «temps réel» au cours des opérations de forage sur une plate-forme pétrolière sur la côte ou au large.

DESCRIPTION DES TACHES: Les principales responsabilités seront la surveillance en temps réel de l'activité de forage sur place, contribuant à maintenir un environnement de travail sécuritaire sur la plate-forme, en interprétant les données à portée de main, et donner de la rétroaction à l'ingénieur de données, l'équipe de forage et homme de compagnie. Dans le cas de toute défaillance technique, vous serez tenu de fournir le soutien technique du site. Si nécessaire, vous serez également tenu d'aider le géologue du site, pendant les «opérations de carottage».

QUALIFICATIONS:

Education: Diplôme en géologie, géophysique, génie pétrolier, ou science connexe.

Expériences: Minimum 2 ans d'expérience

pour répondre avec précision sur les spécifications prédéterminées.

Compétences linguistiques: Bonnes aptitudes de communication en anglais et en français (lire, écrire et parler). La bonne maîtrise de l'anglais sera testée.

Compétences/Connaissances: Excellentes compétences interpersonnelles et de communication.

Doit être compétent avec Windows, avec une forte connaissance en informatique, technique, mécanique et électronique compétence. Doit être travailleur, dévoué et ayant de bonnes compétences en résolution de problèmes. Le postulant devra avoir l'Esprit d'équipe.

POUR POSTULER:

Les candidats intéressés à ce poste doivent soumettre les documents suivants ou de l'application ne seront pas pris en compte:

1. Un curriculum vitae détaillé et à jour (en anglais);
2. Une lettre de motivation soulignant votre expérience et l'éducation liée à la position (en anglais);
3. Tous autres documents utiles (par exemple, certificats, récompenses, des copies des diplômes obtenus ou Certificat de travail d'un ancien employeur) qui répond aux exigences des qualifications du poste, comme indiqué ci-dessus.

ENVOYER LA DEMANDE DE:

(Pour être déposés dans une boîte, dans une enveloppe scellée, au poste de garde)

ATTENTION A LA:

Conseillère en ressources humaines
Weatherford Services Ltd
Zone Industrielle de la Foire/323, Avenue Jacques OPANGAULT, Arrondissement N°2/B.P: 807, Pointe-Noire/République du Congo.

Main: (+242) 05.505.82.23
OU EN LIGNE A: CongoJob@weatherford.com

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique,
face hôtel Elais, Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P: 4821; E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire, en la résidence de Pointe-Noire, en date du 05 Août 2009, enregistré au Domaine et Timbre de Pointe-Noire Centre, le 29 décembre 2009, sous folio 227/16 N°8068, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°09 B 1281 du 30 Décembre 2009. Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et G.I.E dont les caractéristiques sont les suivantes:

Capital: Un million de francs (1.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts sociales de 10.000 F. CFA de valeur nominale;

Siège social: TCHIMBABOUKA, route de Djeno, face Agri-Congo, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Import-export, achat-vente, distribution, prestations de services, centre de formation en soudure industrielle, construction métallique, peinture, travaux Bâtiment et transport;

Gérant: La société est gérée et administrée par Monsieur BAZOUNGOULA Ludovic.

Dénomination: LA SOCIETE LASIE SERVICES;

Pour insertion,

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

L'extraction des mines au cœur du Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé, Une grosse inquiétude pour le respect de l'environnement Bassin du Congo

La Banque mondiale et WWF, une Ong internationale s'occupant de la nature, ont réalisé un documentaire intitulé: «Cœur de fer», dans l'espace du projet Tridom, situé dans le Bassin du Congo.

Ce film documentaire, projeté, pour la première fois, à l'attention des cadres, des administrations publiques, spécialistes des questions minières, environnementales et forestières, a pour but de sensibiliser, suffisamment, les décideurs et le public sur les défis et opportunités d'extraire durablement le minéral de fer dans cet espace du projet Tridom. La séance de projection a eu lieu, lundi 4 novembre 2013, dans la salle de conférence de la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville. Sous la houlette de Mme Kirsten Lori Hund, spécialiste en mines à la Banque mondiale, et de Pauwel de Wachter, coordonnateur de Tridom WWF, un espace représentant une grande partie du milieu tropical sauvage de l'Afrique centrale, la deuxième étendue de forêt humide du monde et, comprenant neuf aires protégées. Le projet Tridom, signifiant tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé, concerne trois pays d'Afrique centrale: le Cameroun, le Congo et le Gabon. Il s'occupe de la conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé. Ce film documentaire, tourné dans la zone du projet Tridom,

province émergente, également, pour le développement du fer, met en relief les perspectives d'extraction de mines de fer planifiées au cœur de cette zone. Avec ses vastes impacts susceptibles de fragmenter la vaste forêt de Tridom, qui s'étend sur trois pays: le Cameroun, le Congo et le Gabon. De plus, les aires protégées se trouvant dans la zone pourraient être isolées et vulnérables. Pour Pauwel de Wachter, «Si ce développement est malmené, il y aura beaucoup de conséquences pour la forêt.» Aussi suggère-t-il «qu'on fasse bien ce développement des mines de fer dans cette zone, pour que cela soit un modèle dans le monde où les mines coexistent avec la conservation et l'écodéveloppement. Les projets minières ayant tendance à réaliser des études d'impact environnemental cas par cas, de manière isolée. C'est pourquoi, il y a un appel à regarder les impacts cumulatifs, c'est-à-dire examiner, de façon globale, ces impacts environnementaux et les impacts indirects, par exemple, l'immigration et l'installation des nouvelles villes. Pour les éviter, cela nécessite des politiques fermes, pour s'éloigner de la dégradation de la forêt. On doit être prudent



Pauwel de Wachter et Mme Kirsten Lori Hund.

avec ce développement minier.» De son côté, Mme Kirsten Lori Hund affirme: «Il est question de voir comment exploiter ces richesses minières, tout en préservant et en respectant la nature unique de cette zone, c'est-à-dire trouver des solutions durables.» Signalons que le projet Tridom a pour objectif global la conservation de la biodiversité forestière d'importance mondiale du Bassin du Congo, en favorisant l'intégration des objectifs de conservation dans la planification nationale et régionale, en vue du développement durable dans la Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé. Pour atteindre cet objectif spécifique, il est prévu de maintenir les fonctions et la

connectivité écologiques de la Tridom et d'assurer la conservation, à long terme, de son système d'aires protégées, à travers un aménagement intégré, durable et participatif, dans l'interzone entre les aires protégées. Rappelons que c'est à Brazzaville qu'avait été signé, le 4 février 2005, en marge du sommet des chefs d'Etat de la Comifac (Commission des forêts de l'Afrique centrale), l'accord de coopération mettant en place la Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé (Tridom) de conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone entre le Cameroun, le Congo et le Gabon

Philippe BANZ

D.g.l. (Direction générale des loisirs)

Promouvoir des loisirs sains en milieux professionnels

Hôtel de ville de Brazzaville, jeudi 7 novembre 2013. La Direction générale des loisirs a organisé une conférence-débat sur «La pratique et l'intérêt des loisirs». But de cette conférence, qui a réuni cadres et agents des administrations publiques: sensibiliser le public sur la diversité des loisirs et l'identification des points focaux dans les administrations publiques.



L'assistance.

Attachée au Ministère du tourisme et de l'environnement, la Direction générale des loisirs multiplie les actions pour intéresser différents acteurs publics aux activités récréatives, activités de détente ou de divertissement. Ces activités exercées en temps libre apportent un équilibre remarquable dans la vie de tout homme. Pour Léonard Niere, directeur de cabinet du ministre du tourisme et de l'environnement, les effets bénéfiques de la pratique régulière des loisirs et des activités physiques influent sur la santé physique et sur le bien-être psychologique des citoyens. D'après lui, les effets positifs de ces activités menées hors heures de travail se reflètent, principalement, dans la motivation scolaire chez les jeunes, la productivité des travailleurs ainsi que dans le développement des communautés. Les débats fructueux, lors de cette conférence, ont découlé de deux exposés, dont celui de Donatien Mbani, directeur de la promotion des loisirs. Ce dernier a dévoilé à ces interlocuteurs la charte des loisirs, à l'échelle mondiale. Aussi a-t-il appelé à l'assistance l'invite faite par l'article 5 de cette charte stipulant: «Les gouvernements doivent assurer le développement durable d'expériences gratifiantes, en préservant la qualité de l'environnement physique et culturel de leur pays». Une mission assignée à la direction générale des loisirs et celle-ci l'a accompli fort bien, depuis sa création, par le décret n°2010-245 du 16 mars 2010.

A la clôture des assises, la directrice générale des loisirs, Joacheline Patricia Tendelet, a assuré que son département ministériel appuiera des Ministères dans l'organisation des activités des loisirs à une fréquence constante. Rappelons que la déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît, en son article 24, l'accessibilité aux loisirs sains comme étant un droit fondamental. Les loisirs étant utiles pour le maintien de l'équilibre mental, le développement socio-économique et pour la consolidation des liens de fraternité entre citoyens.

Hordel BIAKORO-MALONGA

T.i.c (Technologies de l'information et de la communication)

Aider les consommateurs des T.i.c à défendre leurs droits

L'univers associatif congolais vient de s'agrandir avec la création de l'Accpstic (Association congolaise des consommateurs des produits et services des T.i.c). A cet effet, un point de presse a été animé, samedi 2 novembre dernier, au campus numérique francophone de l'Université Marien Ngouabi, par Willy Ngoyi, président de l'Accpstic, assisté de quelques membres de ladite association. L'association, ouverte à toute personne, entend contribuer à l'émergence d'une consommation des services numériques de qualité, grâce à la formation des consommateurs et à la sensibilisation sur les différents dangers du secteur tels que la cybercriminalité, l'usurpation d'identité, la pédophilie et le terrorisme.

S'adressant aux professionnels des médias, Willy Ngoyi, président de ladite association, a souligné qu'avec l'émergence de la régulation du secteur qui offre plus d'opportunités aux consommateurs d'exiger des services et des produits de qualité, ils ont jugé utile de mettre sur pied un cadre de travail qui facilitera la tâche à tout consommateur dans sa relation avec les opérateurs T.i.c. Aussi, a-t-il souhaité une participation effective dans leurs instances, pour une meilleure prise en compte des intérêts des consommateurs et des utilisateurs des T.i.c. «Nos portes sont grandement ouvertes pour vous aider à mieux comprendre ce monde complexe des T.i.c où le droit du consommateur est rarement la préoccupation de l'opérateur», a-t-il conclu.

Créée le 8 février 2012, à Brazzaville, l'Accpstic est une association apolitique et à but non lucratif régie par la loi de 1901. Elle intervient dans tous les domaines liés aux T.i.c, plus particulièrement dans la défense des droits des consommateurs et utilisateurs ainsi que de conseil et orientation des consommateurs.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Fondation Charles Ebina

Don de vivres aux populations de Pangu, Yandza et Kimongo

Après la crise frontalière entre le Congo et l'Angola, qui a éclaté le 13 octobre 2013 entre les armées des deux pays, dans la localité de Pangu, située à la frontière avec l'Angola, une délégation de la Fondation Charles Ebina, conduite par Joe Washington Ebina, s'est rendue à Pangu, Yandza, Kimongo, avec un conteneur de 40 pieds rempli de vivres, pour exprimer sa solidarité aux populations de ces localités, qui, apeurées et traumatisées, ont trouvé refuge dans les forêts, pendant deux semaines, suspendant ainsi leurs activités champêtres et autres.

Dans ces différentes localités, la Fondation Charles Ebina a distribué du riz et des boîtes de conserves aux populations. Une façon de leur permettre de gérer, sur le plan alimentaire, l'impasse de deux semaines. Au total, six tonnes de riz environ y ont été distribuées.

De Pangu à Kimongo, en passant par Yandza, les populations ont bien apprécié le geste, avouant à la délégation de la Fondation Charles Ebina qu'il n'y a eu ni coups de feu, ni prise d'otages parmi les civils. Mais, elles ont vu des militaires avec des armes descendre de la montagne. Paniquées et apeurées, les populations ont pu mettre à l'abri les vieilles personnes, les femmes et les enfants, en les déplaçant d'un endroit à un autre. La tempête, une fois passée, le sous-préfet de Kimongo a mis son véhicule de fonction à disposition, pour ramener les populations dans leurs villages respectifs. Un geste loué par Joe Washington Ebina, qui, d'ordinaire, est très avare d'éloges à l'endroit des dirigeants. Toutefois, une question hante des Congolais, hommes et femmes: pourquoi ce geste? Quel

poids, quelle efficacité a eu ce geste philanthropique, effort de promotion humaine, de respect de la dignité des petits et d'engagement pour la solidarité, dans l'océan des misères, voire d'indifférence, notamment des dirigeants qui, vraisemblablement, se soucient peu du sort des populations?

Répondre trop vite, sans prendre de recul, risque de faire tomber dans un pessimisme démobilisateur ou un optimisme stérile. Ecouter ce que disent les populations de ces localités bénéficiaires du don, permet déjà une certaine évaluation. «Nous sommes contentes de la présence de la Fondation Charles Ebina parmi nous et le don de vivres nous va droit au cœur», ont dit les populations.

Pour Joe Washington Ebina, qui a rencontré ces populations, la présence de la Fondation Charles Ebina a été un soutien pour tous, un réconfort. «Notre geste n'est qu'une façon de montrer notre solidarité à nos compatriotes. Nous ne sommes pas insensibles aux souffrances de nos compatriotes où qu'ils se trouvent», a conclu Joe Washington Ebina, lors de son passage de presse.



Une affluente des populations devant le conteneur ouvert.



Des populations recevant du riz.

L'effort de la Fondation Charles Ebina de se rendre à Pangu, Yandza et Kimongo, pour y distribuer des vivres nous redit, donc, la valeur de nos investissements les plus humbles en faveur de l'homme. Le monde ne devient plus hu-

main que par l'action, à tous niveaux d'hommes et de femmes qui reconnaissent à tous les autres humains les droits et le bonheur qu'ils revendiquent.

Viclaire MALONGA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing),
1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431 - Tél. 00 (242) 22 294.13.34/05 736.64/01 018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE SOCIETE «ECO-LOGIS-SYSTEMS Congo»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de F.CFA: Un Million Deux Cent (1 000 200)
Siège social: 35, rue Etoro, quartier OCH
R.C.C.M: 13 B 1209
Pointe-Noire - République du Congo

CESSIONS DES PARTS - MODIFICATION DES ARTICLES 6 & 7 DES STATUTS

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société «ECO-LOGIS-SYSTEMS Congo» SARL, en date du 3 octobre 2013, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 21 octobre 2013 et dûment enregistré, folio 186/24, n° 9326; les associés de la ladite société ont, entre autres, résolutions approuvées:

- les cessions des parts sociales intervenues dans la société;
- la modification des articles 6 et 7 des statuts.

En conséquence de ces résolutions, les statuts de la société «ECO-LOGIS-SYSTEMS Congo» SARL ont été mis à jour.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 octobre 2013, sous le n°12 DA 2476.

Fait à Pointe-Noire, le 4 novembre 2013.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing),
1^{er} étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 29 41 34/05 736 64 64/01 018 12 55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE «INTERCONTINENTAL DES SERVICES»

En sigle «ICS-SARL»
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de F. CFA: 5 000 000
Nouveau capital de F. CFA : 100 000 000
Siège social: Boîte postale 5959, Rue TSOUMBE n°3,
Zone Industrielle,
Entre la base TOTAL E&P et l'ORSTOM
R.C.C.M: CG/PNR/08 B 120
Pointe-Noire - République du Congo

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL -NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société «INTERCONTINENTAL DES SERVICES», en sigle «ICS-SARL», en date du 17 octobre 2013, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 18 octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 21 octobre 2013 folio 185/90 n° 9303; les associés de ladite société ont, entre autres résolutions, procédé à: - L'augmentation du capital social de la société de 95 000 000 F. CFA pour le porter de 5 000 000 F. CFA à 100 000 000 F. CFA par la création de Neuf Mille Cinq Cent (9500) parts nouvelles; - La nomination de Madame Anastasie PONGUI, Expert-

Comptable agréé «CEMAC», en qualité de commissaire aux comptes.
Comme conséquence de ces résolutions, les statuts de la société «ICS-SARL» ont été mis à jour.
Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué, le 22 octobre 2013, sous le numéro 12 DA 2449.

Fait à Pointe-Noire, le 29 octobre 2013.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing),
1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«ALAMY & ASSOCIATES C2S (CONGO CONSULTING & SERVICES)»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Alfred Hôtel, zone de la Télé Pointe-Noire,
vers l'école primaire Charlemagne,
Centre-ville, B.P: 984, RCCM CG/PNR/13 B 856
Pointe-Noire - République du Congo

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte authentique reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, folio 171/104, n°8691; L'associé unique de la société «ALAMY & ASSOCIATES C2S (CONGO CONSULTING & SERVICES)» a décidé du transfert du siège social de ladite société de l'hôtel Alfred, Zone de la Télé Pointe-Noire, vers l'école primaire Charlemagne, au 316 avenue N'TETA, quartier Côte Sauvage, Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du

Congo.
En conséquence de ce qui précède, l'article 4 des statuts a été modifié.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 12 DA 2356.

Fait à Pointe-Noire, le 28 octobre 2013.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Nécrologie



Pierre-Céphas Bansimba-Muanga, Nicolas Fulbert Mudindou Mouanga, Germaine Mouanga, Julienne Lumpangu, François-Anselme Matoko, Charles-Raphaël Mouanga, Marie-Evariste Mouanga-Ngouissani et famille ont la profonde douleur d'informer le personnel de la Direction générale des douanes, les parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur
Jean-Claude Pouf.
BANZOUZI-
MOUANGA,
inspecteur principal des douanes, survenu le jeudi 7 novembre 2013, au C.h.u de Brazzaville.
La veillée se tient au n° 1243 de la rue Vinza, au Plateau des 15 ans.
La date des obsèques est fixée au 15 novembre 2013 au cimetière Wayako Final.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«ALAMY & ASSOCIATES IMMO CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Alfred Hôtel, zone de la Télé Pointe-Noire,
vers l'école primaire Charlemagne, Centre-ville, B.P: 984,
RCCM CG/PNR/13 B 832
Pointe-Noire - République du Congo

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte authentique reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, folio 171/103, n° 8690; L'associé unique de la société «ALAMY & ASSOCIATES IMMO CONGO» a procédé au transfert du siège social de ladite société de l'hôtel Alfred, Zone de la télé Pointe-Noire, vers l'école primaire Charlemagne, au 316, avenue N'TETA, quartier Côte Sauvage, Arrondissement n° 1 Emery Patrice LU-

MUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.
En conséquence de ce qui précède, l'article 4 des statuts a été modifié.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n° 12 DA 2358.

Fait à Pointe-Noire, le 28 octobre 2013.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

REMERCIEMENTS

La Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) au Congo remercie le Personnel, amis et connaissances qui leur ont apporté leur soutien moral et multi-formes, lors du décès de leur regretté LEBOLO Alain Germain, survenu le mardi 29 octobre 2013, à Brazzaville.



OFFICE NOTARIAL de Maître Imelda ELENGABEKA

Notaire

132, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de l'ONU SIDA
Tél.: (242) 06 663 54 36/05 538 91 45; E-Mail: maitreimelda@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE WALCKER» SARLU

Suivant acte authentique reçu par Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire, en la résidence de Brazzaville, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: «SOCIETE WALCKER»;
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associé unique: Monsieur John NSILULU ZA NZAMBI;
Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège Social: Brazzaville, Mounjali (Moukondo), 08, rue Bouessa, République du Congo;
Objet Social: La société a pour objet essentiel, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
• La sécurité électronique;
• Les prestations de services.

Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérant statutaire: Monsieur John NSILULU ZA NZAMBI;
Déclaration notariée de souscription et de versement: Aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Imelda ELENGABEKA, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées par l'associé unique;
Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 septembre 2013, sous le numéro 13 B 4597.

Pour avis,
Maître Imelda ELENGABEKA,
Notaire



Airtel signe un accord définitif pour l'acquisition des opérations de Warid Congo Brazzaville

Cette acquisition fera d'Airtel le leader au Congo-Brazzaville

Cette deuxième acquisition intranationale en Afrique renforce davantage la position d'Airtel sur le continent

New Delhi/Brazzaville, le 5 Novembre 2013: Bharti Airtel («Airtel»), un fournisseur de services de télécommunications avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a annoncé, aujourd'hui, la conclusion d'un accord définitif avec le Groupe Warid («Warid») pour l'acquisition complète de Warid Congo SA. L'entente est assujettie aux approbations réglementaires et statutaires.

Il s'agit de la deuxième acquisition intranationale d'Airtel en Afrique. Plus tôt, cette année, la société de télécommunications a acquis Warid Ouganda. Cette nouvelle acquisition fera d'Airtel le plus grand opérateur du Congo-Brazzaville avec plus de 2,6 millions de clients. À l'heure actuelle, Airtel occupe la deuxième position avec plus de 1,6 millions de clients, tandis que Warid est troisième avec environ un million de clients.

L'accord vise à unir les forces d'Airtel et de Warid et permettra aux clients de bénéficier de tarifs avantageux, d'un réseau 2G/3G de meilleure qualité, de services de voix et de données à des prix abordables et d'un service à la clientèle supérieur. En outre, les clients existants de Warid Congo SA intégreront le réseau mondial d'Airtel qui compte plus de 280 millions de clients. Ils profiteront ainsi des avantages du service «One Airtel» qui réduit les tarifs d'itinérance à travers l'Afrique et l'Asie du Sud. Cet accord reste soumis à l'approbation des autorités congolaises.

S'exprimant sur cet accord, M. Manoj Kohli, le PDG de Bharti Airtel à l'international, a déclaré: «*Cette acquisition concorde avec notre stratégie qui consiste à renforcer notre position sur les marchés. Nous avons déjà réalisé, avec succès, l'intégration de Warid Ouganda et nous sommes convaincus que la transition au Congo sera effectuée très rapidement. Comme il a déjà été démontré en Ouganda, cette transaction permettra aux clients de bénéficier de produits innovants, de frais d'itinérance inférieurs, de tarifs avantageux pour les données, d'un réseau de classe mondiale et d'un service à la clientèle supérieur. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers le Gouvernement et attendons, avec impatience, son soutien dans cette affaire.*»

S'exprimant sur l'accord, Sriram Yarlagadda, un membre du conseil d'administration de Warid Congo, a déclaré: «*Les consommateurs sont les grands gagnants de cet accord, car ils font, désormais, partie d'un des plus vastes réseaux de téléphonie mobile dans le monde. Ils auront l'occasion de profiter de tarifs avantageux et auront accès à la 3G à des prix abordables. Nous profitons également de cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude envers le Gouvernement dont le soutien permettra de réaliser la transaction avec succès.*»

Avec une présence dans 17 pays d'Afrique, Airtel est le plus grand fournisseur de services de télécommunications à travers le continent, en termes de portée géographique et comptait plus de 66 millions de clients, à la fin du trimestre terminé le 30 Septembre 2013. Globalement, Airtel est classé comme le 4^{ème} plus grand opérateur de téléphonie mobile, en termes d'abonnés.

À propos de Bharti Airtel

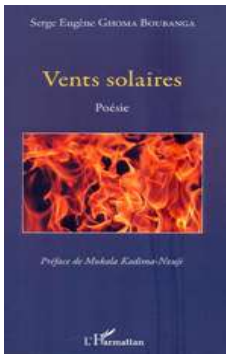
Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde, en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés: notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 276 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés, à la fin du mois d'Août 2013. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com.

Poésie

Serge Eugène Ghoma Boubanga refait surface dans «Vents solaires»

Après «Derniers silences», paru en 2011, Serge Eugène Ghoma Boubanga vient de publier un autre recueil de poèmes, intitulé: «Vents solaires», aux Editions L'Harmattan. La présentation et dédicace de ce livre a eu lieu, vendredi 8 novembre 2013, à l'I.f.c (Institut français du Congo), ex-C.c.f (Centre culturel français), à Brazzaville. Devant un public venu nombreux et auquel s'est joint un certain nombre de personnalités.

Le nouveau livre de Serge Eugène Ghoma Boubanga comprend 49 poèmes, pour 65 pages. Et a pour préfacier le Pr Mukala Kadima Nzuzi. Présentant le recueil, le Pr André Patient Bokiba qui avait à ses côtés, Jackson Makouezi, des Editions L'Harmattan Congo, a affirmé: «Dans ce livre, Serge Eugène Ghoma Boubanga a un regard privilégié sur les choses qui nous sont tout à fait courantes. Sur le contenu et les axes thématiques de ce livre, la poésie a partie liée avec l'inconfort. Cette poésie est traversée par l'angoisse du malheur, la douleur, il y a beaucoup de douleur. La mort est omniprésente dans ce recueil». Outre cela, un des axes, c'est la famille, nourrie d'une ressource importante, en termes d'amour filiale, il y a, par exemple, le portrait de sa mère, la fidélité à la mémoire du père. Il y a, aussi, les ascendants et les descendants. D'ailleurs, plusieurs poèmes de l'auteur font allusion aux «matangas» et aux incertitudes. Il compte, aussi, un poème qui s'intitule «Mes doutes». Et un autre qui porte le titre de Cauchemar. D'après le Pr Bokiba, ce qu'il y a de commun entre le poète et le lecteur, c'est le regard tout à fait singulier. Ce sont les modalités de transfiguration, à travers la substance des mots, la transcription de ce réel, ce mouvement qui va du regard vers la plume. «L'écriture prati-



La couverture du livre.

que de Serge Eugène se singularise par la densité et l'insolite des images et des métaphores. En incorporant la hardiesse des images, les renforcer par des comparaisons auxquelles le poète recourt, souvent, en termes de superposition et d'enchevêtrement d'éléments de son imaginaire. Un autre trait de son écriture: le tambourinement et les anaphores. L'auteur allie également, sa tradition par rapport à la tradition poétique», a-t-il souligné. Parlant de sa motivation à écrire «Vents solaires», Serge Eugène Ghoma Boubanga a révélé que c'est le choc provoqué en lui par la tragédie du 4 mars 2012 et par la perte de ses deux jumelles qui l'ont conduit



Serge Eugène Ghoma Boubanga (au milieu)

à cela: «C'est une image qui m'a perturbé. Et donc, dans la nuit, naturellement, à 3h du matin, je n'arrivais pas à fermer les yeux. J'ai écrit ce texte qui, aujourd'hui, apparaît comme un exutoire. Ici, le poète écrit pour se dépasser, se délivrer de cette douleur horrible dont certaines familles ne se sont pas encore relevées. Il s'agit, simplement, pour moi, de se donner du courage, de voir les choses différemment et c'est ainsi que la chute du poème est plus ou moins optimiste. Les autres textes intègrent les thématiques variées. Une thématique plurielle parmi eux, je me permets de rendre hommage à mon épouse. Et puis, naturellement, le thème récurrent, celui de la mort, mais également, la suite du temps».

A propos de la récurrence de ses thèmes et de la persistance de la mort dans sa création, l'auteur a expliqué: «Elle est consubstantiellement inscrite en moi, parce que, au commencement de mon écriture, il y a, effectivement, la perte de mon frère aîné et donc, cette créa-

tion littéraire est née d'un enlacement douloureux. La mélancolie qui se retrouve au travers de ses modestes vers traduits, certainement, un trait caché de ma personnalité. Mais, pour vous dire, sincèrement, dans mes prochaines œuvres», a confié Serge Eugène Ghoma Boubanga.

Signalons que cette cérémonie a été couplée à la présentation, avec brio, des extraits des poèmes de l'auteur contenus dans ses deux recueils de poèmes et ceux de Tchicaya U Tam'si, par la Compagnie d'art Africain, que dirige Charles Baloukou.

Alain Patrick MASSAMBA

Spectacle de danse de La Compagnie Diagn'Art, à l'I.f.c de Brazzaville

Le public comblé par la pièce «Banlieue»

Folles émotions, à l'I.f.c (Institut français du Congo), mercredi 6 novembre 2013, en soirée. Pour le onzième spectacle de sa tournée régionale de l'I.f.c, la compagnie Diagn'Art, dont le talentueux chorégraphe et danseur sénégalais, Alioune Diagne, est clément chef d'orchestre, a fait scène comble. Un spectacle qui met en pièces tous les maux du quotidien.



Les danseurs pendant le spectacle.

Des sons en fond sonore, des danseurs aux mouvements ensorcelés et des spectateurs très attentifs à une danse qui s'enracine sur la scène séductrice de l'I.f.c: l'atmosphère était attendrissante dans la salle Savornnan De Brazza. Le public a fendu en «joie» pour la beauté de la pièce «Banlieue». L'œuvre a soufflé un vent d'estime sur les spectateurs. Ecrite en 2012 par Alioune Diagne, elle relate les différents problèmes auxquels les habitants des banlieues sénégalaises se heurtent. Cette pièce met également à nu l'enfance rosâtre de son auteur. Alioune Diagne a, en effet, vécu dans une périphérie du Sénégal, sans grand sourire, passant, néanmoins, des journées festives avec son voisinage. «Dans la banlieue, on est pauvre, on n'a rien, mais on fait beaucoup de fêtes. Les gens ne dorment jamais. Tout le monde n'a pas de place pour dormir, alors, on danse. Ce n'est pas très bien de seulement montrer ce côté obscur, mais pour aussi montrer que dans les banlieues, les gens vivent», confie Alioune Diagne, hors scène. Ce côté vivant des banlieues, Alioune Diagne et ses deux associés, Madiba Badio et Seydou Camara, le décrivent de belle manière, à travers une chorégraphie tantôt comique, tantôt dramatique. Un spectacle aux allures d'un opéra. Le trio évoque, dans un gestuel bien décent, une espèce de conte où s'allient: désespoir, révolte, vie et survie. De quoi redonner chair à l'engagement de ces trois danseurs dont la force de la danse ouvre le champ aux analystes.

Pour rappel, la tournée de la compagnie Diagn'Art concerne seize pays pour dix-huit villes. Elle s'achèvera le 7 décembre prochain, sur les décors sénégalais.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

Faculté des lettres et des sciences humaines (Université Marien Nguabi)

Le contenu du J.T. de Télé Congo, objet d'une soutenance de mémoire

Le complexe Bayardelle de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville a abrité, jeudi 31 octobre 2013, la cérémonie de soutenance publique de Hordel Dieu-Merci Biakoro-Malonga, pour obtenir la maîtrise en journalisme, au département des S.t.c (Sciences et techniques de la communication) de la F.I.s.h (Faculté des lettres et des sciences humaines). Ayant pour thème: «Analyse du contenu des informations diffusées par Télé Congo: Cas du Journal de 20 heures», le mémoire de l'impétrant a été soutenu publiquement devant le jury présidé par M. Simon Blaise Tchicaya (maître-assistant), avec pour rapporteur M. Pierre Mbéri (maître-assistant) et examinateur, M. Léon Bemba (maître-assistant).

La salle des Actes du complexe Bayardelle était prise d'assaut par les étudiants et collègues de l'impétrant, entouré, pour la circonstance, des membres de sa famille biologique, des amis et connaissances, venus lui apporter soutien et réconfort, en cette circonstance particulière. Conformément aux normes académiques en vigueur, Hordel Dieu-Merci Biakoro-Malonga a présenté l'essentiel de son travail de recherche, au cours d'un bref exposé dans lequel il a dévoilé l'ossature de son étude. Pour ce faire, l'impétrant a fait remarquer: «Notre étude se propose de faire une analyse quantitative et qualitative des



Hordel Dieu-Merci Biakoro-Malonga



Le jury.

informations diffusées au journal télévisé de 20h, sur la chaîne nationale congolaise, afin de se faire une idée exacte de la manière dont les informations diffusées par les téléspectateurs sont collectées, traitées et diffusées dans l'intérêt des téléspectateurs.» C'est ainsi que son travail de mémoire se subdivise en quatre chapitres: présentation de Télé Congo, analyse quantitative des informations, analyse qualitative des informations; perspectives et suggestions. Partant d'un constat fait par le public congolais selon lequel: «Télé Congo diffuse plus les faits institutionnels liés à la Présidence de la République, au gouvernement, au parlement et à la vie politique que d'autres faits sociaux. Ces informations qui relèvent

de la propagande d'un temps révolu ne sont pas du goût de tous les téléspectateurs.» C'est pourquoi, avant de s'interroger sur ce constat, l'impétrant affirme: «La routine des informations fatigue les téléspectateurs. D'où, le désintéressement de plusieurs d'entre eux qui préfèrent suivre les chaînes étrangères, notamment Canal Plus, France 24 et TV5.» Partant, ce constat a suscité chez l'impétrant quelques interrogations, parmi lesquelles: Comment se réalisent le choix et le traitement des informations au J.T de 20h, à Télé Congo? Télé Congo est-elle une chaîne de service public, censée diffuser une information plurielle ou un média d'Etat comme on la qualifie? Les présumées influences exercées sur Télé Congo lui

empêchent-elles de livrer aux téléspectateurs une information de proximité? Etant un fidèle téléspectateur de Télé Congo, Hordel Dieu-Merci Biakoro-Malonga souligne que ses observations consignées dans cette étude sont aussi un élément d'appréciation pour confirmer que le traitement de l'actualité des éditions retenues dans le cadre de la présente étude n'est fondamentalement pas différent de ce qui se fait les autres jours. Le travail à l'honneur s'articule autour de quatre chapitres, dont le premier est consacré à la présentation de Télé Congo et arbore un aperçu historique sur Télé Congo. Aussi, relate-t-il l'évolution de cette chaîne nationale.

Le second chapitre aborde l'analyse quantitative des informations, et inclut le répertoire des sujets développés au J.T de 20h. Le troisième chapitre traite de l'analyse qualitative des informations diffusées par Télé Congo. Il contient un ensemble de critiques axées sur les thèmes, la mise en valeur de l'information, la ponctualité des informations ainsi que le vocabulaire utilisé par les journalistes de Télé Congo pour infor-

mer le public. Tandis que le quatrième chapitre est consacré aux suggestions. Dans ce chapitre, l'impétrant évoque quelques suggestions qui pourraient aider Télé Congo à remplir, pleinement, son devoir qui consiste à informer, objectivement, l'opinion publique. Concluant son mémoire, l'impétrant souligne: «Les journalistes de Télé Congo doivent avoir le courage et s'efforcer de traiter et de diffuser l'information, en ayant à l'esprit, avant tout, que cette chaîne nationale est une chaîne au service du public. Télé Congo a le devoir de diffuser une information tout à la fois plurielle et critique, pour contribuer à l'édification d'un Etat démocratique au Congo.»

Au terme de la cérémonie, le jury a délibéré, en toute souveraineté, et a attribué à Hordel Dieu-Merci Biakoro-Malonga, la note de 15,5/20, avec la mention «Très bien», le déclarant ainsi admis à la maîtrise, option: journalisme. Signalons que Hordel Dieu-Merci Biakoro-Malonga est membre de l'équipe de rédaction du bi-hebdomadaire La Semaine Africaine. Gislain Wilfrid BOUMBA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°0017-2013/PR/MATDGGT/DGGT-CT-CGMP

Le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, l'avis à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant devant assurer les prestations de contrôle et de surveillance des travaux de protection du littoral congolais contre les érosions marines dans la baie de Loango, dans le Département du Kouilou, en République du Congo.

1- Objet de la mission:

L'attributaire devra:

- proposer au Maître d'œuvre les ordres de services de commencement de travaux, d'arrêt de chantier, etc.;
- contrôler la conformité des travaux avec les prescriptions du marché et les normes généralement appliquées;
- contrôler la conformité des travaux avec les plans approuvés et le devis estimatif;
- effectuer ou faire effectuer les essais de laboratoire de contrôle des matériaux et couches de matériaux, en vue de la vérification de leur conformité avec les spécifications techniques;
- approuver le projet d'exécution élaboré par l'entreprise, conformément au projet d'étude;
- soumettre au Maître d'œuvre toute modification technique substantielle par rapport au projet d'étude;
- prendre toute décision technique qui n'a aucune influence sur le montant des travaux suite à tout événement, fait ou constatation survenus pendant le déroulement des travaux;
- proposer toute solution au Maître d'Ouvrage suite à tout événement, fait ou constatation survenus pendant le déroulement des travaux, et de nature à modifier le montant des travaux;
- établir le constat contradictoire mensuel, et à la fin de chaque phase de travaux exécutés par l'entreprise aux fins de l'établissement de la situation mensuelle de travaux par l'entrepreneur et du décompte par le Maître d'Œuvre.

II- Financement:

Budget d'investissement de l'Etat congolais, exercices 2013, 2014 et 2015.

III- Maîtrise d'ouvrage:

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

IV- Composition des dossiers:

Les sociétés ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection, en soumettant, par écrit, leur dossier de candidature, à l'adresse suivante: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage), sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville, en face de l'ex-Cinéma VOG, Tél.: (+242) 22 281 35 78; B.P: 1127; Fax: (+242) 22 283 54 60; e-mail: contact@grandstravaux.org - Brazzaville, République du Congo.

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants:

- une lettre de motivation;
- une note de présentation de la société ou consultant faisant ressortir les informations ci-après:
 - les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années;
 - la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière;
 - toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification:

Les critères de pré-qualification de la société ou du consultant porteront sur:
- l'expérience générale du candidat;

- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI- Présentation des dossiers:

Les dossiers seront présentés en quatre (4) exemplaires, dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, ainsi qu'une (1) version électronique, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage) avec la mention suivante:

A.M.I n°017: «Contrôle et surveillance des travaux de protection du littoral congolais contre les érosions marines dans la baie de Loango, dans le département du Kouilou, en République du Congo»

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV, au plus tard, le 29 Novembre 2013, à 14 heures 30 minutes (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront, purement et simplement, rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats, au plus tard, le 16 Décembre 2013 et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII: Informations complémentaires:

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur le site web: www.grandstravaux.org.

Fait à Brazzaville, le 25 Octobre 2013

Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA

ANNONCE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE
AUX GRANDS TRAVAUX
CABINET
DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
COORDINATION TECHNIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°0018-2013/PR/MATDGGT/DGGT-CT-CGMP

Le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, l'avis à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant devant assurer les prestations de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation du port secondaire d'Impfondo, dans le Département de la Likouala.

1- Objet de la mission:

Dans le cadre de la mission de contrôle et de surveillance des travaux, l'attributaire devra:

- faire une revue des études avant le lancement de l'appel d'offres pour le recrutement de l'entreprise;
- proposer au Maître d'Œuvre les ordres de services de commencement de travaux, d'arrêt de chantier, etc.;
- contrôler la conformité des travaux avec les prescriptions du marché et les normes généralement appliquées;
- contrôler la conformité des travaux avec les plans approuvés et le devis estimatif;
- effectuer ou faire effectuer les essais de laboratoire de contrôle des matériaux et couches de matériaux, en vue de la vérification de leur conformité avec les spécifications techniques;
- soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre, le projet d'exécution élaboré par l'entreprise;
- prendre toute décision technique qui n'a aucune influence sur le montant des travaux suite à tout événement, fait ou constatation survenus pendant le déroulement des travaux;
- proposer toute solution au Maître d'Ouvrage suite à tout événement, fait ou constatation survenus pendant le déroulement des travaux, et de nature à modifier le montant des travaux;
- établir le constat contradictoire mensuel, et à la fin de chaque phase de travaux exécutés par l'entreprise aux fins de l'établissement de la situation mensuelle de travaux par l'entrepreneur et du décompte par le Maître d'œuvre.

II- Financement:

Budget d'investissement de l'Etat congolais, exercices 2013, 2014 et 2015.

III- Maîtrise d'ouvrage:

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

IV- Composition des dossiers:

Les sociétés ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection, en soumettant, par écrit, leur dossier de candidature, à l'adresse suivante: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage), sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville, en face de l'ex-Cinéma VOG, Tél.: (+242) 22 281 35 78/B.P: 1127; Fax: (+242) 22 283 54 60; e-mail: contact@grandstravaux.org - Brazzaville, République du Congo.

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants:

- une lettre de motivation;
- une note de présentation de la société ou consultant faisant ressortir les informations ci-après:
 - les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années;
 - la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière;
 - toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification:

Les critères de pré-qualification de la société ou du consultant porteront sur:

- l'expérience générale du candidat;

- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI- Présentation des dossiers:

Les dossiers seront présentés en quatre (4) exemplaires, dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, ainsi qu'une version électronique, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage) avec la mention suivante:

A.M.I n°018 «Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation du port secondaire d'Impfondo, dans le Département de la Likouala».

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV, au plus tard, le 29 Novembre 2013, à 14 heures 30 minutes (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront, purement et simplement, rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats, au plus tard, le 16 Décembre 2013, et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII- Informations complémentaires:

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^{ème} étage), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures, ou sur le site web: www.grandstravaux.org.

Fait à Brazzaville, le 25 Octobre 2013

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA

Ligue africaine des champions de la CAF

Nouvelle apothéose pour Al Ahly



La joie des joueurs d'Al Ahly du Caire après leur succès. (Ph. AFP)

Le métier d'Al Ahly du Caire a encore parlé. Dimanche 10 novembre 2013, le géant caïrote, bel exemple de régularité au plus haut niveau, est huit fois vainqueur de la Ligue africaine des champions de football.

L'équipe la plus populaire d'Egypte s'est adjugée, le trophée le plus prestigieux des clubs, en dominant, de la tête et des épaules,

les Sud-africains d'Orlando Pirates. A l'issue du match retour de la finale, disputé à domicile, mais dans le stade d'un de ses plus redoutables rivaux, Arab Contractor's, tout acquis à sa cause. Le score final en témoin: 2-0.

Au match aller, à Soweto, Al Ahly avait fait le plus dur, en ramenant un match nul avec but de son pé-

riple: 1-1. Devant son public, il n'a eu qu'à user de toutes les ficelles du métier et de son légendaire réalisme, pour assurer son huitième sacre continental dans cette épreuve.

Finalement, Orlando Pirates a nourri des chimères. Il a été le spectateur dégoûté de son propre calvaire.

Jean ZENGABIO

L'orgueil et la fierté de l'Egypte

Al Ahly est la fierté et l'orgueil du football égyptien. Un club de légende paré du plus beau des palmarès africains: outre les 8 coupes de la ligue des champions (1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012 et 2013), il exhibe 4 coupes de la Confédération (1984, 1985, 1986 et 1993) et cinq super coupes de la Caf (2002, 2006, 2007, 2009 et 2013).

Al Ahly est euphorique, mais il ne perd pas de vue sa prochaine participation à la Coupe du monde des clubs, au Maroc. Sa vedette mythique, Mohamed Abou Trika saisira cette occasion pour faire ses adieux au football. Par ailleurs, sa victoire, qui lui permet d'empocher un chèque de 1.500.000 dollars US, a mis le baume au cœur, après les déboires de l'Egypte aux éliminatoires de la CAN 2013 et qui sait, dans quelques jours, à ceux de la Coupe du monde 2014.

Volley-ball masculin

Le 2^{ème} régiment du Cameroun, indomptable!

La deuxième phase des éliminatoires de la Coupe du monde de volley-ball masculin, zone Afrique centrale, que Brazzaville a abritée, a confirmé la supériorité du Cameroun, bien qu'ayant aligné seulement son deuxième régiment. Elle a, aussi, démontré que le volley-ball congolais a beaucoup progressé.

Pendant trois jours, les Brazzavillois ont vibré grâce au volley-ball. Le vieil hangar du Centre sportif et universitaire était trop petit pour contenir le public qui s'est déplacé en grand nombre. Une preuve que les Congolais ne s'intéressent pas uniquement au football et au handball. Mais, la vérité est de dire, tout de suite, que l'accès était gratuit.

A Brazzaville, il s'agissait de désigner deux équipes devant accompagner le Cameroun déjà qualifié pour la troisième et der-



Le Cameroun a aligné sa seconde équipe.

nière phase, en raison de ses performances antérieures.

Le Cameroun n'a présenté qu'une équipe constituée, essentiellement, d'amateurs. Un seul professionnel y figurait, en l'occu-

rence Jean-Patrick Ndaki Mboulet, sociétaire d'un club japonais. Manquant à l'appel six professionnels évoluant en Pro A, en France et en Belgique. Malgré ces absences, le Cameroun a

paru nettement au-dessus du lot, ne rencontrant de résistance qu'au dernier match, face au Congo. Les locaux se sont jetés à corps perdu dans ce match. Il a fallu cinq sets pour départager les deux meilleures formations du tournoi.

On le voit, le Congo avait aussi des arguments pouvant leur permettre de prétendre à la consécration. Avec une équipe pleine d'engagement et de combativité. Il faut, cependant, regretter que ses joueurs n'aient pas su rester calmes, pendant le cinquième set du match décisif.

La troisième phase aura lieu, en janvier 2014. Trois poules, respectivement à Tunis, au Caire et à Yaoundé, ont été constituées. Le Congo (2^e) évoluera à Tunis, le Cameroun (1^{er}) et le Gabon (3^e), à Yaoundé.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Les résultats

Cameroun-Gabon (3 sets à 1), Congo-Tchad (3 sets à 0), Cameroun-Tchad (3 sets à 0), Congo-Gabon (3 sets à 0).

Préparatifs des Jeux africains de 2015

Coja: la machine en marche!

Le bureau de la coordination du Coja (Comité d'organisation des 11^{èmes} Jeux africains, a tenu, vendredi 8 novembre 2013, sa première réunion, au Ministère des sports et de l'éducation physique, à Brazzaville, sous la présidence du ministre Léon Alfred Opimbat.

Cette réunion est préliminaire à la session inaugurale du Coja, prévue le 18 novembre, et à la première réunion conjointe préparatoire des 11^{èmes} Jeux africains-Brazzaville 2015, qui se tiendra, du 20 au 25 novembre 2013, entre la Commission de l'Union africaine, la République du Congo, pays hôte, et les partenaires patentés des Jeux africains. Cette rencontre a permis, également, aux membres de cette structure d'adopter les documents de la première session inaugurale et les textes qui vont être défendus au cours de la première réunion conjointe Union africaine et partenaires des Jeux africains. La session inaugurale du 18 novembre fera, entre autres, le point sur



Les membres du bureau du Coja pendant la réunion.

l'état d'avancement de la préparation infrastructurelle des 11^{èmes} Jeux africains. Elle aura, aussi, pour missions, de gérer les questions administratives liées au siège du Coja et au décret qui portera nomination des diffé-

rents membres de la coordination et du bureau du Conseil exécutif, mais aussi, aux différents textes qui porteront nomination des Commissions spécialisées du Coja. Plus d'inquiétude, donc, le Coja est,

déjà, en place et fonctionne sur la base de la première réunion du bureau qui a préparé la réunion de la session inaugurale. Sur le plan structurel, le Comité d'organisation du Coja a trois entités: la coordination constituée de 75 membres, représentants des institutions et des différents Ministères; le Conseil exécutif, qui est la permanence de la coordination, avec un bureau constitué d'un président et de trois vice-présidents, et des Commissions spécialisées du Coja, qui sont au nombre de 13 pour s'occuper, sectoriellement, des différents volets contenus dans le décret.

Pour le ministre Léon Alfred Opimbat, après les difficultés de démarrage, le Coja est en marche: «Nous pouvons aujourd'hui dire qu'après les quelques difficultés de démarrage, le Coja est parti. Le bureau a adopté les documents de la première session inaugurale et le bureau a, adopté également, les textes qui vont être défendus au moment de la première réunion conjointe Union africaine et partenaires des Jeux africains», a-t-il déclaré.

Alain Patrick MASSAMBA

Coupe du monde des cadets

Le Nigeria, pays le plus titré du monde

En battant le Mexique, par 3-0, le Nigeria a remporté la Coupe du monde réservée aux footballeurs cadets (les moins de 17 ans). C'était vendredi 8 novembre 2013, à Dubai, aux Emirats arabes unis. Les demi-finales avaient opposé le Nigeria à la Suède, d'une part, le Mexique à l'Argentine, d'autre part. C'est à l'issue de ces matchs victorieux, pour eux, par le même score (3-0), que le Nigeria et le Mexique s'étaient qualifiés, pour la finale.



Les Nigériens fêtent leur sacre.

Déjà large vainqueur (6-0) du Mexique, en match de poules, le Nigeria a encore vaincu son adversaire (3-0).

Mine de rien, la Coupe du monde des cadets devient, de plus en plus, une affaire du Nigeria, pays le plus titré de l'épreuve avec quatre succès, en quinze éditions.


Football national

Les résultats ci-après ont été enregistrés, lors des trente-troisième et trente-quatrième journées:

CARA-Cuvette F.C (2-0), Etoile du Congo-J.S.T (0-0), F.C Kondzo-S.M.O (2-2), U.S Saint-Pierre-A.C Léopards (1-5), A.S.P-F.C Bilombé (1-1), Patronage Sainte-Anne-Inter Club (1-1), Tongo F.C-Diables-Noirs (2-1), Nico-Nicoyé- Munisport (4-0), La Mancha-A.S Cheminots (2-2).

S.M.O-Cuvette F.C (1-1), J.S.T-CARA (0-1), U.S Saint-Pierre-A.S.P (1-5), F.C Bilombé-A.C Léopards (1-2), Nico-Nicoyé-A.S Cheminots (1-1), La Mancha-Munisport (3-1).

Classement partiel: 1. A.C Léopards (84/- 1 match). 2. Diables-Noirs (74/- 1 match). 3. CARA (60). 4. F.C Kondzo (58/- 1 match). ...15. Cuvette F.C (34/- 1 match). 16. Inter Club (29/- 1 match). 17. Munisport (27). 18. U.S. Saint-Pierre (15).



Une palette complète de services professionnels à votre disposition

■ INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL

- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

Notre devise
ALLER+LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Rue 5 is Marké)
TEL: (+242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSAI (Rue au CCT)
TEL: (+242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Nbre de bureaux: 670

www.gsiinternational.net

Pour de bonnes analyses, j'aime lire
La Semaine Africaine.